

Baromètre de l'Attractivité de la France

Attractivité : la France dans la course

Juin 2021



1 Au plus fort de la crise, la France a conservé sa première place européenne face au Royaume-Uni et à l'Allemagne

2 La crise sanitaire a dopé la santé et la logistique, mais fortement touché les industries de mobilité et les services aux entreprises

3 Transformations de long terme, priorités immédiates et acquis à maintenir

Le mot d'Éric Fourel et Marc Lhermitte



La France dans la course



Éric Fourel
Président d'EY en France



Si la France a su rassurer et amortir le choc de la pandémie, elle doit désormais convaincre et inspirer.



Marc Lhermitte
Associé, EY Consulting,
Responsable du Programme Attractivité, EMEIA

Après la grippe espagnole, la dernière pandémie ayant frappé le monde au XX^e siècle, l'Europe a connu un formidable élan de créativité et de prospérité économique. Ce furent les « Années folles » en France, les *Roaring Twenties* outre-Atlantique. En France, l'innovation ressuscitait une industrie meurtrie par la Première guerre mondiale et offrait de nouvelles perspectives à l'automobile, à l'aviation ou encore à la construction navale. Paris redevenait une capitale artistique et littéraire, attirant Picasso, Hemingway, Chagall ou encore Soutine. Elle accueillait également les Jeux Olympiques en 1924.

Un siècle après, au sortir d'une crise sanitaire et économique traumatisante, quel chemin les économies mondiales, européennes et française vont-elles emprunter ? Quelles seront les conséquences de la pandémie sur l'investissement international, un des moteurs indispensables de l'innovation, de l'emploi et de la croissance ? Et dans cette effervescence post-crise, la France peut-elle rester attractive et compléter l'actif formidable que sont les 16 600 entreprises étrangères implantées dans l'Hexagone qui, rappelons-le, représentent 2,3 millions d'emplois, plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'économie, plus de 14 % de l'investissement des entreprises et près du tiers des exportations ?

Premier enseignement de notre baromètre 2021, la France a fait mieux que résister en 2020.

Gagnée à la veille de la pandémie, elle a conservé sa place de première destination européenne pour les investissements directs étrangers. La partie ne fut pas facile, la bataille ayant fait rage pendant la crise pour rassurer les investisseurs, consolider les projets et donner de la visibilité à court et moyen terme. Or, force est de constater que l'action conjointe du gouvernement, des territoires et des dirigeants d'entreprise a permis de maintenir ce leadership.

La lutte a été rude car la concurrence européenne est restée vive. Malgré les épisodes parfois invraisemblables de la série économique britannique de ces dernières années et le Brexit, le Royaume-Uni n'a pas été abandonné par les investisseurs étrangers. Première puissance économique et industrielle européenne, l'Allemagne complète le podium.

Cependant, l'équilibre des forces est plus ténu que jamais, car l'exigence des dirigeants internationaux n'a jamais été aussi importante.

Les revendications traditionnelles, comme la stabilité fiscale et réglementaire, reviennent sur le devant de la scène, tandis que d'autres font leur apparition, comme l'attention portée aux problèmes sociaux et la transition vers des modes de production et de consommation plus écologiques.

Dans ce moment charnière, la France a le potentiel pour consolider son attractivité, se réinventer et maintenir un leadership important en tirant parti des profondes transformations à venir, à condition de savoir prévenir d'éventuelles secousses sociales et économiques.

Si la France a su rassurer et amortir le choc de la pandémie, elle doit désormais convaincre et inspirer.

Le temps de l'urgence doit s'effacer devant celui de la reprise, pour permettre d'engager la France dans les grandes trajectoires de croissance, d'innovation et d'échanges internationaux et la positionner sur les secteurs clés du XXI^e siècle : le numérique, la transition écologique, la gestion des villes et la connaissance.

L'investissement international peut être un puissant moteur de la relance, pour autant que nous ne fermions pas nos frontières - physiques, technologiques, financières, culturelles ou politiques - en cédant à la tentation du souverainisme, du contrôle excessif et de la surréglementation.

La relance bénéficiera aux pays qui s'y engageront les premiers, en fonction de l'avancement de la campagne de vaccination, de la puissance et de la rapidité de mise en œuvre des plans de soutien, mais aussi de l'adaptation de leurs cadres de compétitivité et de la transformation industrielle et technologique de leurs économies.

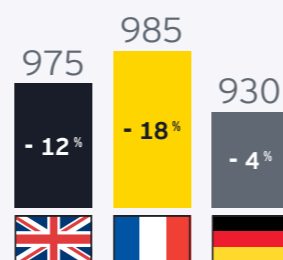
La France doit rassurer les investisseurs en leur donnant davantage de visibilité sur les mesures et perspectives envisagées pour répondre à ces enjeux, mais aussi en témoignant de sa capacité à construire un écosystème fiscal, réglementaire et normatif évolutif et incitatif qui favorise le développement des secteurs d'avenir, tels que la transition écologique.

Laissons maintenant place à la réalité des investissements et des intuitions des dirigeants de ces entreprises internationales. Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette nouvelle édition du Baromètre de l'Attractivité de la France.

1 Au cours de l'année 2020, la France a conservé sa première place européenne face au Royaume-Uni et à l'Allemagne...

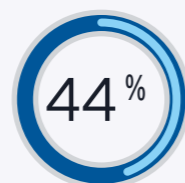
Dans un contexte de forte concurrence, la France a défendu son rang en 2020. Avec 985 projets annoncés, elle conserve sa première place devant le Royaume-Uni (975) et l'Allemagne (930). Alors que la crise sanitaire a provoqué une diminution de 13 % des investissements étrangers en Europe, le nombre de projets annoncés baisse de 18 % en France. Affichant des replis respectifs de 12 % et de 4 % de leur nombre de projets internationaux, le Royaume-Uni et l'Allemagne se distinguent par leur résilience.

Nombre de projets annoncés en 2020 et évolution 2019/2020



2 ... car elle a défendu sa crédibilité économique et maintenu la confiance au plus fort de la crise

Mises en place pour soutenir les entreprises pendant la crise, les mesures d'urgence, puis le plan de relance, perçu par 44 % des dirigeants comme plus efficace que celui des pays concurrents (vs. 10 % d'avis contraires et 44 % qui le jugent aussi performant), ont conforté la confiance des investisseurs.



des répondants considèrent le plan de relance français plus performant que celui de ses concurrents

43 % des dirigeants internationaux estiment que l'attractivité de la France s'est légèrement améliorée, et 42 % d'entre eux qu'elle s'est stabilisée en 2020.

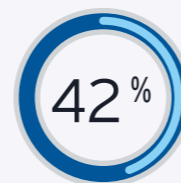
3 La crise sanitaire a bénéficié notamment aux implantations internationales dans la logistique et la santé...

89

projets de plateformes logistiques en 2020 en France

La France a accueilli 89 projets de plateformes logistiques en 2020, portés par l'essor du e-commerce. Les industries de la santé ont logiquement bénéficié de la crise sanitaire (58 projets, soit + 123 %).

4 ... mais fortement affecté certains secteurs industriels, tout en provoquant un attentisme qui freine l'implantation de nouveaux sièges et d'activités de R&D



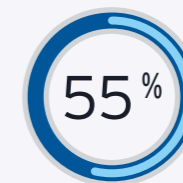
des répondants ont reporté leurs investissements initialement prévus en 2020

Certains secteurs industriels historiques (automobile, aéronautique, équipements industriels) ont été lourdement touchés par la crise. Néanmoins, la France conserve la première place européenne pour les projets manufacturiers (341 projets, soit - 17 %). Par ailleurs, le recul assez marqué des implantations des centres de R&D ou des sièges sociaux (respectivement - 23 % et - 34 %) s'explique par un attentisme concernant l'implantation de nouvelles activités stratégiques.

7 Pour les années à venir, cependant, la confiance dans l'attractivité de la France est là.

Le niveau de confiance dans l'attractivité de la France est supérieur à celui enregistré au niveau européen (62 %).

5 Les dirigeants sont encore partagés sur les possibilités de relocalisation

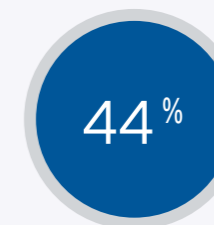


des répondants envisagent de relocaliser une partie de leurs activités vers la France au cours des prochains mois ou des prochaines années

Plus de la moitié des dirigeants interrogés par EY pourraient envisager de relocaliser des activités en France. Mais ils ne sont que 18 % à prévoir cette option au cours des prochains mois. En attendant, les retours d'usine dans l'Hexagone restent très limités.

6 ... et l'incertitude économique conduit les investisseurs à adopter une posture prudente

Alors que la crise et ses conséquences perdurent :



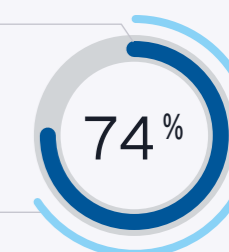
des dirigeants internationaux interrogés par EY envisagent d'ajuster à la baisse leurs projets d'investissements en France,

14%

envisagent de les reporter.

La majorité des dirigeants n'anticipe pas de retour à la normale avant 2022, voire même le deuxième semestre 2022 pour un tiers d'entre eux.

des investisseurs estiment que l'attractivité de la France va s'améliorer d'ici 2025



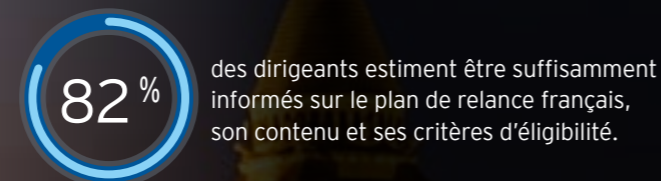
62% au niveau européen

Priorité 1 Priorité 2 Priorité 3

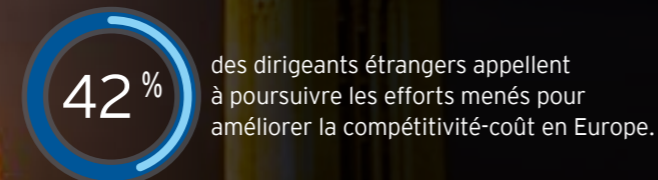
Selon les dirigeants, la France devra répondre à des priorités de court, moyen et long terme si elle veut conserver son rang en matière d'attractivité.

À court terme, rassurer sur la reprise et le cadre de compétitivité

Rassurer sur la reprise de l'économie française en 2021 et 2022 pour faciliter leurs investissements, tout en valorisant les priorités et les moyens de France Relance pour les entreprises internationales déjà présentes ou intéressées par l'investissement en France.

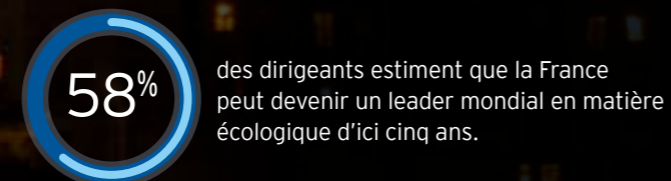


Préserver le cadre de compétitivité de la France par une vigilance fiscale et réglementaire accrue



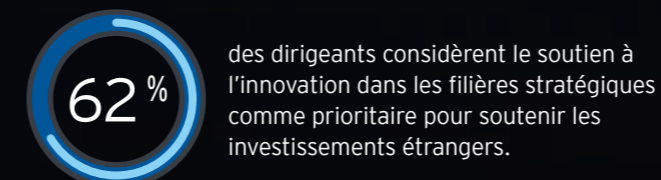
La réforme fiscale impulsée par J. Biden risque de rendre l'IS plus neutre en matière d'attractivité. Elle aura toutefois pour effet d'accentuer l'importance du coût du travail, de l'imposition des personnes physiques, de la fiscalité environnementale et de la stabilité du cadre fiscal.

Adapter le récit français aux nouvelles aspirations des investisseurs internationaux, en matière de durabilité, d'inclusion et de compétitivité.



À moyen terme, investir dans la modernisation de l'économie, des compétences et de l'action publique

Accélérer la dynamique dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat :



Tout l'enjeu sera de maintenir les atouts français en la matière, notamment le crédit impôt recherche et la forte dynamique des levées de fonds dans la technologie, alors que la France pourrait se heurter à un déficit d'attractivité individuelle pour les chercheurs du fait de rémunérations moins élevées qu'ailleurs.

Intensifier les efforts dans la formation et la mobilité des compétences en parallèle de ceux effectués dans la flexibilité et la compétitivité du travail : la maîtrise des compétences digitales et les capacités de transition vers des modes de production plus durables seront clés pour continuer à attirer des entreprises étrangères.

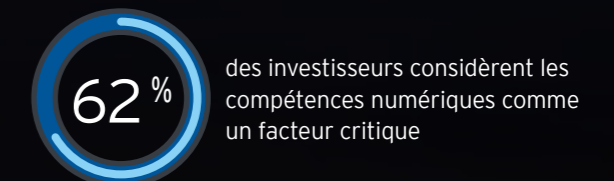
Investir dans la modernisation des infrastructures et l'action économique de proximité : cet effort doit se concentrer sur la proximité de l'action publique et sur les territoires, qui sont les premières terres d'industrie, et dont les infrastructures sont essentielles pour attirer les talents qui permettront la montée en gamme de l'industrie française.

N°2

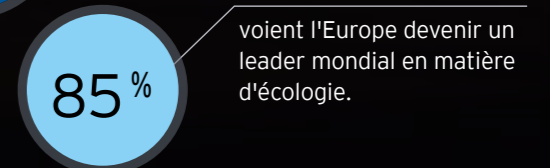
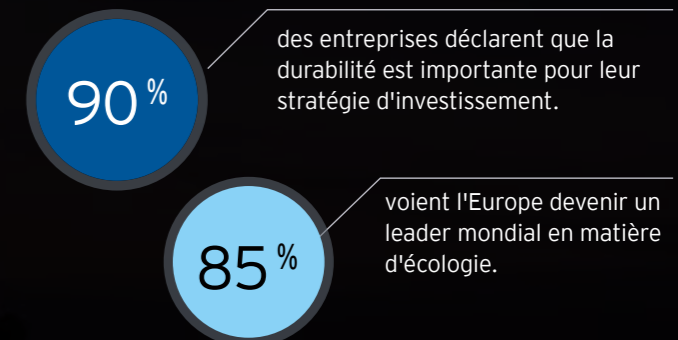
Selon les dirigeants, la qualité et la modernisation des infrastructures publiques sera le deuxième facteur déterminant de l'attractivité de la France dans les trois prochaines années.

À long terme, s'adapter aux grandes transformations à l'œuvre dans les entreprises internationales

Technologie : les mutations technologiques accélérées par la Covid-19 (digitalisation des marchés, environnements de travail phygitaux, automatisation de la production et des back-offices) font des compétences numériques un facteur critique pour 62 % des investisseurs.



Durabilité : dans tous les secteurs, les entreprises sont confrontées à la pression de multiples parties prenantes pour agir de manière plus durable, y compris en ce qui concerne leurs choix de localisation.



Géopolitique fiscale : les règles du jeu évoluent, avec une poussée vers l'harmonisation et la transparence en matière de fiscalité. L'impôt sur les sociétés pourrait jouer un rôle moins important, tandis que la fiscalité et la réglementation numériques et environnementales seront mises au premier plan.

Au plus fort de la crise, la France a conservé sa première place européenne face au Royaume-Uni et à l'Allemagne



L'investissement international subit les contrecoups de la crise en Europe, dans les mêmes proportions qu'au moment de la crise de 2008



Au terme d'une âpre bataille en 2020 pour garder la confiance des investisseurs, la France est parvenue à conserver sa 1^{re} place européenne



Le ralentissement a été plus marqué en France que chez ses principaux concurrents



En France, les mesures de soutien et le plan de relance ont été jugés crédibles et ont sans doute soutenu l'attractivité du pays en 2020



Les investisseurs étrangers ont annoncé environ 30 000 créations d'emplois en 2020, mais l'effet de volume est moins puissant que dans certains pays européens



Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France restent les territoires les plus attractifs



Pascal Cagni
Chairman
Business France



Christophe Lecourtier
Directeur General
Business France



Malgré la crise, la France est restée la première destination européenne des IDE en 2020. Quels commentaires vous inspirent cette performance ?

Quand on est au premier rang pour la seconde année consécutive, la performance ne peut être le fruit du hasard. Des raisons de fond l'expliquent. Nos atouts sont solides et de mieux en mieux identifiés par les investisseurs étrangers : la France est reconnue pour la qualité de ses infrastructures, le potentiel de son marché, le niveau de formation et la productivité de ses salariés. En outre, les investisseurs savent gré au chef et de l'État et au Gouvernement de mener à bien depuis quatre ans des réformes majeures qui consolident ces atouts et répondent aux enjeux économiques du futur : création d'un environnement social mieux adapté et plus prévisible, simplification de la vie des entreprises, baisse conséquente de leurs impôts, investissement massif dans la transition écologique, les technologies de rupture et les compétences d'avenir. Enfin, cette performance peut se lire aussi comme une reconnaissance, tant des efforts considérables faits dès le début de la pandémie pour soutenir les entreprises - 470 Mds€ - que de la qualité et de l'ampleur du plan de relance adopté - 100 Mds€.

La France conserve également sa première place au regard du secteur industriel. Pourtant, l'image de notre secteur manufacturier est souvent ternie par des délocalisations, des fermetures d'usines. Comment expliquer ce décalage ?

Comme toutes les économies avancées, la France a connu une désindustrialisation, due non seulement aux conditions salariales plus favorables offertes ailleurs, mais aussi aux gains de productivité rapides et à l'évolution des modes de consommation, tournés davantage vers les services. Il n'en demeure pas moins que notre pays dispose de facteurs favorables au développement industriel qui séduisent les investisseurs : présence de filières et de grands donneurs d'ordre, savoir-faire, taille et richesse du marché national,

infrastructures de transports, population disponible et qualifiée, foncier abordable. Selon notre baromètre de l'attractivité, plus des deux tiers des dirigeants plébiscitent la qualité de la main d'œuvre et du management, l'automatisation de l'outil de production ou encore la montée en gamme des produits. Par ailleurs, depuis plus d'une décennie, les pouvoirs publics ont pris des mesures fortes en faveur de l'amélioration de la compétitivité. Les allègements de charges sociales ont réduit sensiblement le coût du travail et les impôts pesant sur les entreprises font l'objet de baisses tous azimuts. Jamais l'environnement fiscal n'a été plus favorable à l'investissement industriel. Enfin, notre pays affiche une volonté déterminée de se réindustrialiser. Le Gouvernement a lancé, là encore, de nombreuses initiatives, avec la French Fab, la création des 120 Territoires d'industrie, dotés de facilités d'implantation, et les dispositions du plan de relance visant à soutenir plusieurs filières industrielles et à relocaliser des activités en France. Nous devrions ainsi pouvoir conforter notre première place en Europe et, surtout, augmenter significativement le nombre de projets industriels étrangers, car si nous occupons la première place, il est encore inférieur à ce que nos atouts laissent espérer.

L'effet Brexit est encore limité. La France peut-elle profiter d'un rapatriement sur le continent de certaines activités, notamment industrielles ?

En raison du Brexit, près des deux-tiers des dirigeants d'entreprise revoient leur stratégie d'implantation au profit d'un pays de l'Union européenne afin d'avoir une présence au sein du marché unique. L'Allemagne et la France sont les pays les plus souvent retenus à ce titre. Une quarantaine de projets d'investissement recensés dans nos bilans 2019 et 2020 sont liés au Brexit. Ils proviennent principalement des États-Unis, du Royaume-Uni, du Japon et du Canada. Une moitié correspond à des relocalisations d'une partie des activités depuis Londres, surtout des services financiers, l'autre au renforcement de sites déjà présents en France. S'agissant des activités industrielles, on constate ces dernières années une augmentation des investissements britanniques en

“

Jamais l'environnement fiscal n'a été plus favorable à l'investissement industriel.

France, avec notamment de nombreuses reprises de sites en difficulté, telles que celle du site Smart à Hambach, en région Grand Est, par le groupe Ineos Automotive, en vue de fabriquer un véhicule tout-terrain. Par ailleurs, dans certains secteurs industriels, la production est très intégrée entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ; nul doute que le Brexit aura un impact significatif sur ces chaînes de production, mais bien malin qui peut en présager l'ampleur.

Afin de sécuriser les chaînes de valeur, peut-on espérer des relocalisations massives ?

Des relocalisations, oui. Massive ? C'est difficile à pronostiquer au vu du nombre de facteurs en jeu. De fait, la crise a révélé la fragilité des chaînes de valeur mondiales et l'importance de la localisation de certaines activités stratégiques sur le territoire national. C'est pourquoi le Gouvernement a intégré au plan de relance un dispositif de financement pour redévelopper des productions en France dans des secteurs jugés cruciaux : santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie et applications industrielles de la 5G. Le bilan est d'ores et déjà encourageant puisque 273 projets, qui vont bénéficier d'un financement public de 462 M€, ont été retenus à ce jour. Deux exemples : le projet « Elecmit » de Probest Technology, qui vise à créer une ligne de production dernier cri pour internaliser la fabrication en série de cartes électroniques aujourd'hui réalisée à l'étranger, et le projet lancé par l'ETI Forezienne, qui souhaite produire en France les lames de scie circulaires nécessaires au développement de notre filière bois.

La pandémie a accéléré les transitions (numérique, environnementales, inclusion...). La France a-t-elle la capacité de jouer un rôle de premier plan dans ces domaines ?

Le plan France Relance traduit une ambition en ce sens, fondée sur des atouts structurels qui l'accréditent. Il investit dans tout ce qui fera l'économie et les emplois de demain, en accélérant la conversion écologique, en

développant la production industrielle, en stimulant l'innovation technologique et en redoublant d'effort sur la formation professionnelle. Il finance des investissements exceptionnels dans des filières industrielles et des technologies d'avenir : le numérique, les industries de santé, les énergies décarbonées, l'agriculture responsable, les transports durables. L'objectif n'est pas seulement de conforter nos filières d'excellence, mais aussi d'en créer de nouvelles : dans les biotechnologies, les énergies renouvelables, le calcul quantique, la cybersécurité, le traitement des déchets, la France vise un leadership européen, voire mondial. Et elle compte aussi sur des alliances intra-européennes pour concrétiser ses ambitions.

Comment les équipes de Business France peuvent-elles faciliter cette prise de leadership ?

Business France et les autres acteurs publics du développement international des territoires ont décidé de renforcer leur coopération pour promouvoir l'attractivité française, prospecter davantage d'investisseurs, notamment dans les domaines clefs de l'économie du futur, et mieux accompagner leur implantation et leur essor en France. Le 26 février dernier, nous avons officiellement lancé la Team France Invest. Cette « équipe de France de l'attractivité » réunit notre agence et les agences régionales de développement, ainsi que tous les acteurs publics de l'attractivité (Régions, ministères et les services déconcentrés d'autres agences, notamment l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Bpifrance et la Banque des territoires). La Team France Invest s'appuiera sur un guichet unique virtuel proposé aux investisseurs étrangers et opérationnel d'ici l'été, visant à partager les informations, être plus réactifs et mieux coordonner nos actions. La promotion internationale, quant à elle, a déjà commencé avec l'élaboration d'une cartographie des atouts des Régions pour valoriser le dynamisme économique et les facteurs d'attractivité de leurs territoires. C'est une « nouvelle frontière » pour notre pays. C'est dire si nous sommes déterminés à pérenniser et à fortifier notre leadership dans l'investissement étranger en Europe.



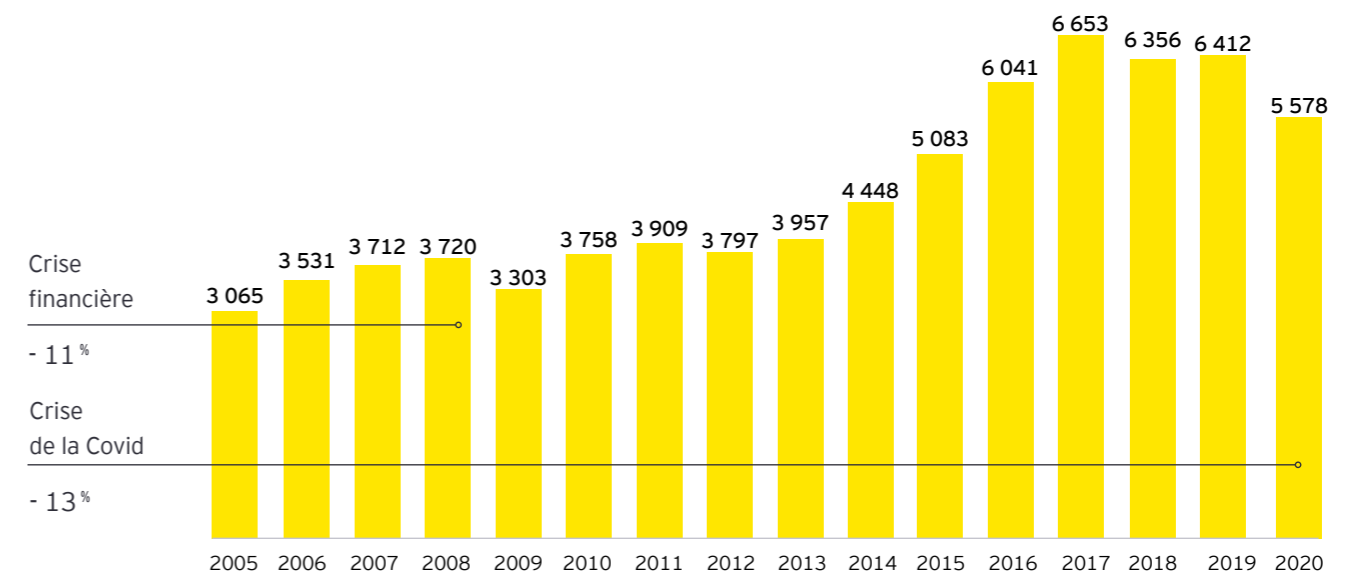
L'investissement international subit les contrecoups de la crise en Europe, dans les mêmes proportions qu'au moment de la crise de 2008

En 2020, l'Europe enregistre 5 578 projets d'implantation, soit une baisse de 13 % des implantations ou des extensions internationales par rapport à 2019. Une chute importante, d'une amplitude comparable à celle observée après la crise financière de 2008 (- 11 %).

Les incertitudes et les impacts de la crise économique, ainsi que les atermoiements des négociations sur le Brexit (qui ont perduré jusqu'à la fin 2020) ont contribué à cette forte diminution des investissements en Europe. Dans l'adversité, le Vieux Continent a pourtant fait preuve d'une résilience remarquable en matière de projets greenfield, avec une baisse de ces derniers de 15 % selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). En comparaison, ces projets ont diminué de 29 % en Amérique du Nord et de 38 % en Asie.

Le continent asiatique a particulièrement subi l'attentisme des investisseurs internationaux, nourri par les réflexions sous-jacentes sur la réorganisation des chaînes mondiales. Il est trop tôt pour considérer ce coup de frein comme un véritable point d'inflexion, même si quelques indices laissent penser que la régionalisation des *supply chains* et l'accent porté à la diversification des fournisseurs semblent devenir des marqueurs forts de la nouvelle géoéconomie mondiale.

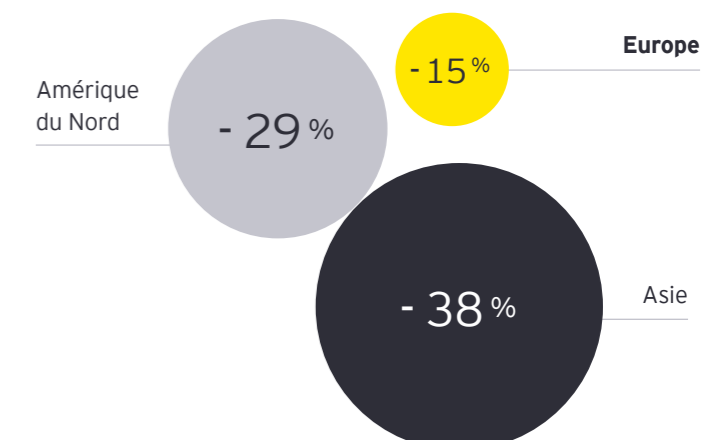
Fig. 1 : Nombre de projets d'investissements étrangers annoncés en Europe entre 2005 et 2020



Source : EY European Investment Monitor, 2021.



Fig. 2 : Évolution du nombre de projets greenfield entre 2019 et 2020 par continent



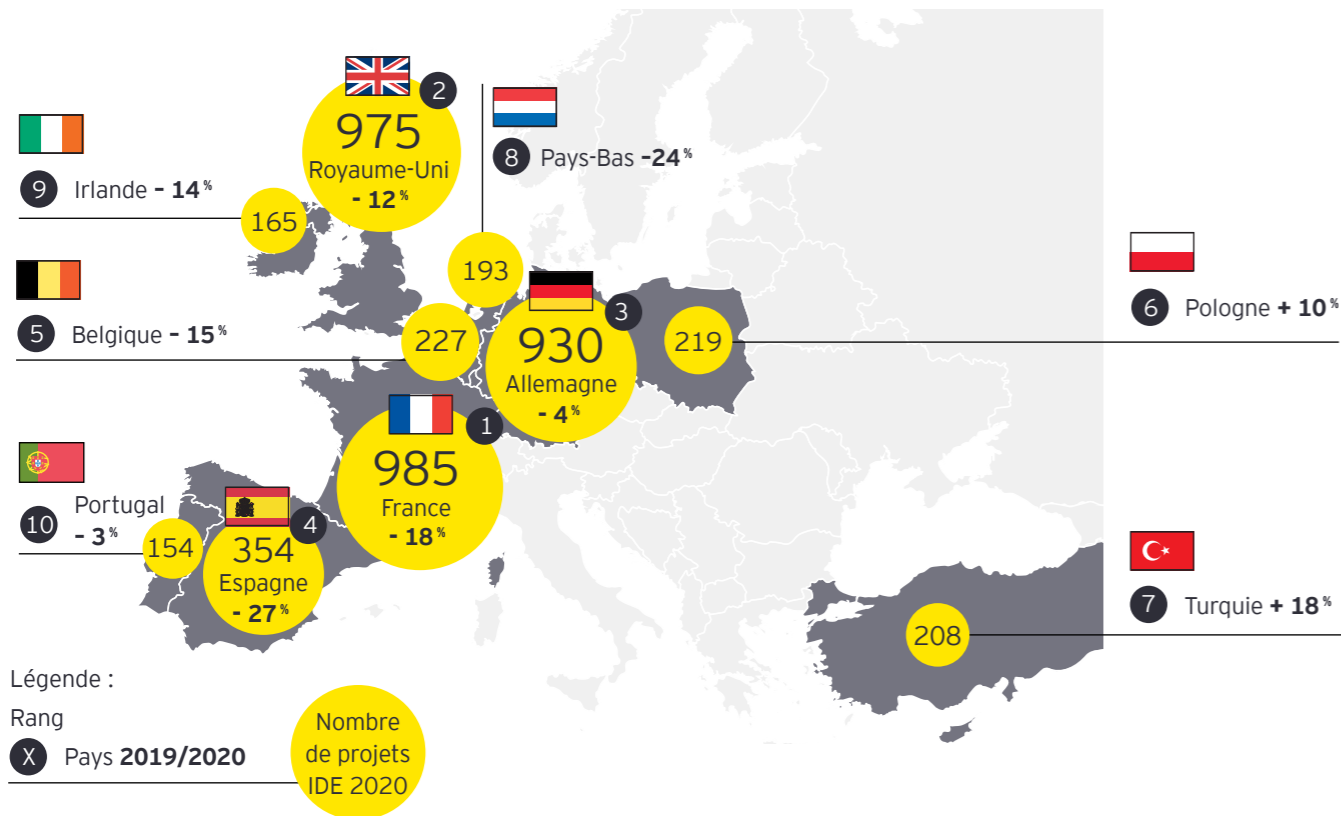
Source : CNUCED (UNCTAD).

Au terme d'une âpre bataille en 2020 pour garder la confiance des investisseurs, la France est parvenue à conserver sa 1^{re} place européenne

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, 985 annonces d'investissements étrangers ont été enregistrées sur le territoire français, provenant d'entreprises européennes et non-européennes, soit 18 % de moins qu'en 2019. Malgré cette diminution, plus forte que la moyenne européenne, la France maintient ainsi sa 1^{re} position pour la deuxième année consécutive, suivie

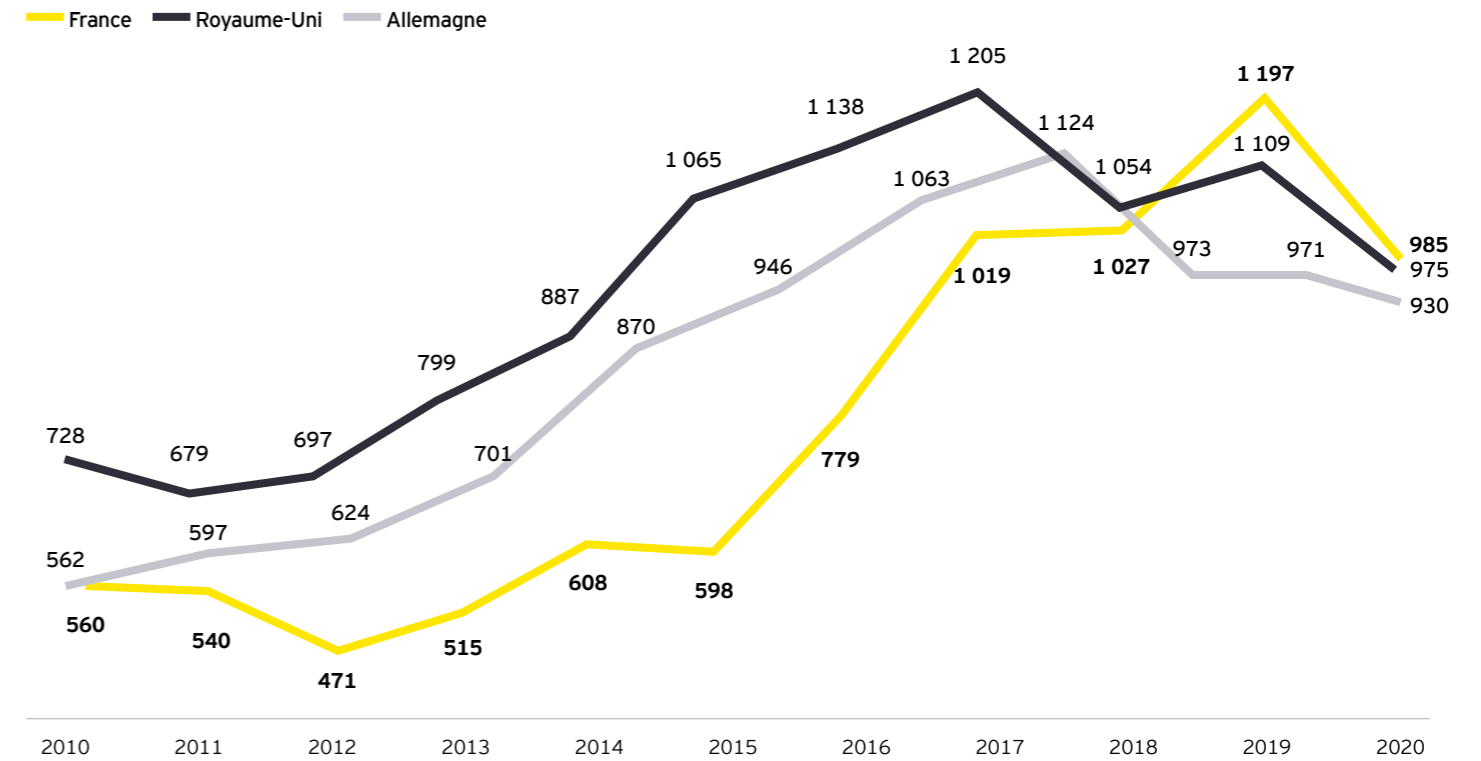
par le Royaume-Uni (975 projets) et l'Allemagne (930). Le trio de tête reste identique à celui de l'année passée. Si la crise ne semble pas avoir fondamentalement changé la donne en matière d'attractivité, les écarts entre la France et ses rivaux historiques se réduisent toutefois fortement.

Fig. 2 : Top 10 des pays d'accueil des investissements étrangers annoncés en Europe en 2020



Source : EY European Investment Monitor, 2021.

Fig. 3 : Évolution comparée du nombre d'investissements étrangers annoncés entre 2010 et 2020



Source : EY European Investment Monitor, 2021.





Philippe Waechter
Directeur de la Recherche Économique
chez Ostrum Asset Management

“

Le modèle de globalisation qui prévalait s'est, au moins partiellement, enrayé avec la nécessité pour chaque gouvernement de régler ses déséquilibres internes.

La crise a-t-elle rebattu les cartes de l'attractivité ? En d'autres termes, les dégâts provoqués par la crise ont-ils sapé les fondamentaux des principales économies européennes ?

Oui, la crise sanitaire a bouleversé la macroéconomie globale. Le modèle de globalisation qui prévalait s'est, au moins partiellement, enrayé avec la nécessité pour chaque gouvernement de régler ses déséquilibres internes. Le modèle est aussi tiraillé par l'accentuation des tensions internationales réduisant le caractère coopératif des relations. C'est le cas des relations sino-américaines, mais aussi du positionnement de l'Europe avec ces deux grandes puissances. C'est aussi un équilibre qui change puisque les banques centrales n'ont plus le même pouvoir pour infléchir le cycle économique. Elles sont entrées dans cette crise en étant déjà très accommodantes et se sont mises, de fait, au service des besoins des gouvernements qui sortent renforcés de la crise actuelle. Enfin, la pandémie n'a pas touché tous les pays de la même façon, ni au même moment. Cela a provoqué un déphasage de cycle car les réponses ont été différenciées.

Le deuxième point est que cette crise va avoir de la persistance. Cette situation a deux dimensions. La première est que la politique économique va devoir être très active dans la durée pour limiter l'impact sur le marché du travail. La seconde dimension porte sur les conséquences quant à la structure de la production. Certains secteurs d'activité ont été affectés par cette crise sanitaire et ne retrouveront pas leur allure antérieure. D'autres bénéficieront des bouleversements observés, notamment dans des

domaines comme la convergence écologique. Il y aura donc la nécessité de transférer des ressources entre ces différents secteurs avec à la clé des besoins en formation considérables. Dans cette recomposition de la croissance potentielle des économies, il faudra aussi trouver les incitations pour que le marché du travail reste dynamique alors que la population vieillit avec un nombre de retraités croissant.

L'Europe fait face à ses différentes dimensions. Sa fragilité dans cet environnement dominé par les USA et la Chine est son incapacité à disposer d'une croissance plus autonome et plus réactive. Elle n'aurait pas à attendre les impulsions en provenance de Chine et des USA. Le plan de relance présenté il y a un an par Ursula Von der Leyen est une réponse, mais elle ne s'inscrit que dans la durée et ne permet pas d'effacer rapidement les traces du choc sanitaire.

L'Europe est riche avec de nombreuses ressources, c'est ce qui a porté son attractivité. Maintenant, alors que l'évolution des revenus est plus lente qu'aux USA et parce que le monde est moins coopératif, les gouvernements européens doivent trouver des solutions. Un marché intérieur plus autonome pour que les entreprises puissent développer leur activité partout où elles le souhaitent et sans contrainte serait une solution. C'est ce qui a fait la force de l'économie américaine, celle plus récemment de l'économie chinoise mais qui est encore un frein à une dynamique homogène en Europe. L'économie a changé pendant cette crise sanitaire, l'Europe doit en tenir compte pour rester attractive. L'enjeu est de taille.

La nature et l'envergure des plans de relance nationaux peuvent-ils modifier les comportements et les décisions des investisseurs internationaux ?

Oui, très directement. Les trois plans américains en témoignent. Le premier plan a eu pour objectif d'effacer l'impact du choc sanitaire, le second pour restaurer la productivité américaine et le troisième pour l'éducation et la lutte contre les inégalités. S'ils sont menés à bien, la forme de l'économie américaine en sera bouleversée. Mais cela indique aussi que les enjeux locaux sont devenus plus importants que les défis internationaux de la globalisation. La Chine se développe aussi très rapidement dans le prolongement de ce qui était fait avant la crise notamment avec une intervention toujours importante de l'État dans l'économie. En 2020, cette économie s'est aussi resserrée sur son marché intérieur. C'est sur cette dimension que l'Europe doit être agile et active pour maintenir son attractivité.

Le projet fiscal de Joe Biden est-il de nature à remettre en cause celui de Singapour sur Tamise que le Royaume-Uni pourrait mettre en place ?

Oui, très clairement car les européens ne sont pas opposés à généraliser les mesures prises par le nouveau président américain. L'objectif de la réforme fiscale aux États-Unis est de taxer les entreprises américaines internationales à hauteur de 21 %. Cela éliminerait de fait l'attrait des paradis fiscaux pour les entreprises américaines. La position de la Maison Blanche valide les discussions déjà avancées au sein des pays de l'OCDE mais qui étaient bloquées par Washington. Désormais, les pays développés ont la possibilité d'instaurer collectivement cette réforme fiscale et de très fortement limiter les possibilités d'optimisation et d'évasion fiscale. Le Singapour sur la Tamise pourrait être très difficile à mettre en œuvre.

-18%

de projets par rapport
à 2019 en France

-13%

de projets par rapport
à 2019 en Europe

53%

des investissements
dans le top 3 européen

Le ralentissement a été plus marqué en France que chez ses principaux concurrents

Le nombre de projets d'investissements étrangers enregistrés en France a diminué de 18 % en 2020, soit une réduction plus forte que celle du Royaume-Uni (- 12 %) et de l'Allemagne (- 4 %). Comment l'expliquer, en faisant par hypothèse abstraction de l'impact de la gestion sanitaire sur la confiance ?

La « dépendance » à l'Europe, ou la moindre ouverture de la France au reste du monde que ses concurrents expliquent une partie de ce décalage : 60 % des projets ayant atterri en France sont européens (contre 41 % pour le Royaume-Uni). Seuls 8 % proviennent de pays émergents ou en développement, moins sévèrement touchés par la crise en 2020. En comparaison, 17 % des IDE viennent de pays en développement ou émergents au Royaume-Uni, et 25 % en Allemagne.

Notons une baisse des investissements chinois en France. Passé de 31 à 46 entre 2018 et 2019, le nombre de projets ne s'est élevé qu'à 28 en 2020 alors qu'il n'a cessé d'augmenter en Allemagne et au Royaume-Uni. Un faisceau d'éléments économiques, notamment sectoriels, et diplomatiques - sur la question de la souveraineté - pourrait expliquer cette légère baisse. Il faudra attendre l'évolution prochaine des investissements chinois en France pour commencer à formuler des hypothèses robustes sur ce point.

Le Royaume-Uni a également subi une chute importante du nombre de projets d'investissement (12 %), mais elle a été plus limitée qu'en France. Et hormis la crise sanitaire, l'importance des coûts de sortie et l'incertitude de la teneur réelle de l'accord sur le Brexit qui n'a été finalisé qu'en fin d'année 2020 ont notamment favorisé l'attentisme.

Dans le même temps, la conjoncture macro-économique (baisse de la livre, chute de la valorisation de certaines entreprises britanniques) a pu offrir des opportunités d'investissement inattendues. Enfin, le positionnement sectoriel britannique a amorti le choc : 31 % des IDE concernent les secteurs technologiques, moins touchés par la crise, alors qu'ils représentent seulement 15 % des projets annoncés en France.

Il sera sans doute intéressant de scruter l'effet de l'accord du Brexit sur l'évolution des IDE au Royaume-Uni en 2021, notamment sur les implantations industrielles, puisque le pays ne sera pas soumis à des droits de douane à l'export vers l'Union européenne.

Quant à l'Allemagne, sa meilleure gestion de la crise sanitaire en 2020, qui lui a permis d'imposer des mesures moins strictes qu'en France, a contribué à une résilience économique (- 5,4 % de PIB, vs. - 9 % pour la France¹). Cela a permis au pays de préserver une grande partie de son capital confiance tout en évitant davantage qu'en France les reports et les annulations massives de projets. La moindre dépendance de l'Allemagne à des secteurs très touchés par la crise (aéronautique et tourisme principalement) contribue aussi à expliquer cette résilience, tandis que la reprise économique de la Chine – un des premiers partenaires à l'export de l'Allemagne – a amorti le choc.

La part du top 3 européen dans le total des investissements internationaux augmente néanmoins, passant de 51 % à 53 % des investissements étrangers, traduisant l'effet de valeur refuge que ces pays leaders peuvent prendre aux yeux des investisseurs en temps de crise.

À l'exception de la Pologne (+ 10 %) et de la Turquie (+ 18 %), aucun pays du top 10 européen n'a enregistré d'augmentation des projets d'IDE en 2020. Au regard des autres pays européens, ces deux pays ont été relativement épargnés par la crise, avec une baisse du PIB de 3,4 % en Pologne, et une croissance de 1,2 % en Turquie², la première tirant bénéfice de la compétitivité-coût de son économie et de ses partenariats étroits avec l'Allemagne, tandis que la seconde tire sa croissance d'une relance monétaire massive, au prix d'une inflation très significative (+ 15 %).

Fig. 4 : Top 10 des pays d'accueil des investissements étrangers annoncés en Europe en 2020

Rang	Pays	Nombre de projets	Évolution 2019/2020
1	France	985	- 18 %
2	Royaume-Uni	975	- 12 %
3	Allemagne	930	- 4 %
4	Espagne	354	- 27 %
5	Belgique	227	- 15 %
6	Pologne	219	10 %
7	Turquie	208	18 %
8	Pays-Bas	193	- 24 %
9	Irlande	165	- 14 %
10	Portugal	154	- 3 %

Source : EY European Investment Monitor, 2021.

1 World Economic Outlook, Fonds Monétaire International (FMI), janvier 2021

2 World Economic Outlook, Fonds Monétaire International (FMI), janvier 2021



En France, les mesures de soutien et le plan de relance ont été jugés crédibles et ont sans doute soutenu l'attractivité du pays en 2020

Alors que la sortie de la crise sanitaire devient enfin une hypothèse crédible, la France peut se féliciter d'avoir conservé la confiance des investisseurs et sa crédibilité économique : son image connaît une amélioration relative, confirmant la tendance déjà observée en 2019. 43 % des dirigeants interrogés dans le cadre de notre enquête estiment que l'attractivité de la France a légèrement progressé en 2020. Pour 42 % d'entre eux, elle s'est stabilisée.

Les dirigeants ont été rassurés par la rapidité de réaction de l'exécutif. Le choix des mesures d'accompagnement et leur maintien au fur et à mesure que la crise se prolongeait ont inspiré confiance. Les prêts garantis par l'État (PGE), les dispositifs d'activité partielle et d'activité partielle de longue durée (APLD) semblent notamment avoir été bien reçus.

Par ailleurs, 44 % des dirigeants internationaux interrogés jugent le plan de relance français plus performant que celui de la plupart des autres pays. Un résultat positif, puisque 10 % d'entre eux seulement émettent un avis contraire. Il convient aussi de rappeler que 44 % des répondants trouvent le plan de relance français ni plus ni moins performant que celui des autres pays – ce qui illustre aussi la réactivité européenne en la matière. La plupart des répondants (82 %) s'estiment aussi suffisamment informés sur « France Relance ».

Les dirigeants des secteurs industriels (automobile, aéronautique, immobilier) et des services financiers sont les plus nombreux à juger le plan français plus performant que les autres. À l'inverse, seuls 29 % des répondants des services aux entreprises sont de cet avis.

Il est toutefois prématuré de conclure que ces différentes perceptions ont eu des conséquences concrètes sur l'attractivité. La bonne exécution des différents plans sera donc déterminante pour lancer la dynamique de relance propre à chaque pays et pour insuffler un retour de la confiance chez les investisseurs étrangers. Par ailleurs, il est également trop tôt pour savoir si l'envergure différenciée de ces plans de relance sera de taille à concurrencer les fondamentaux des économies européennes et leur capacité à offrir des perspectives convaincantes aux investisseurs sur les sujets post-crise (environnement, inclusion, énergie...).

Pour aller plus loin

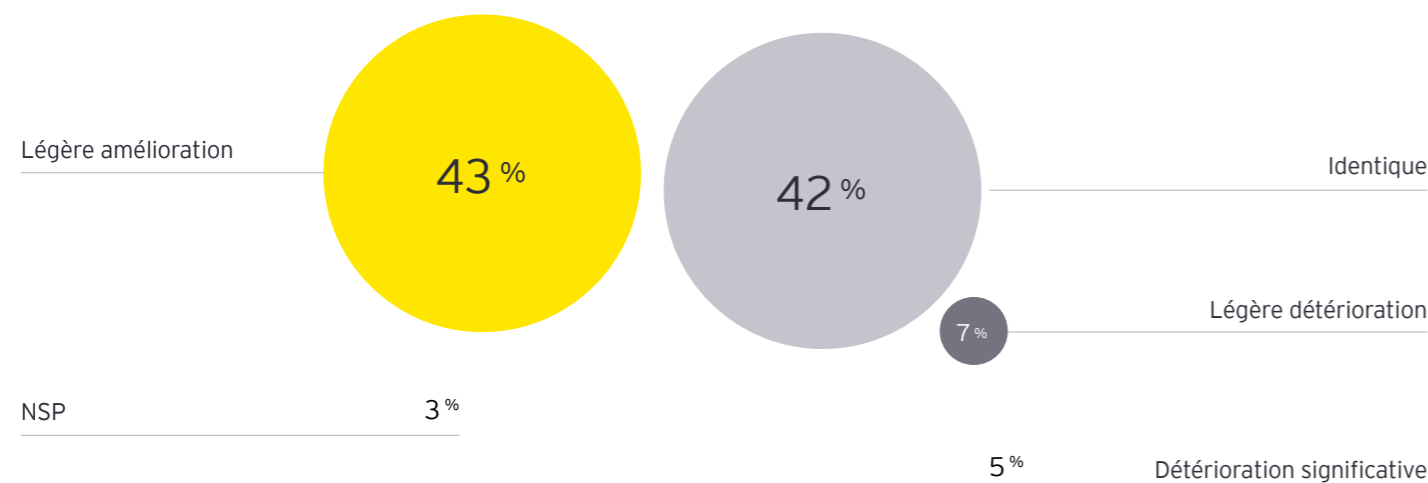


“

Les réformes engagées ces dernières années ont créé un environnement très favorable aux entreprises.

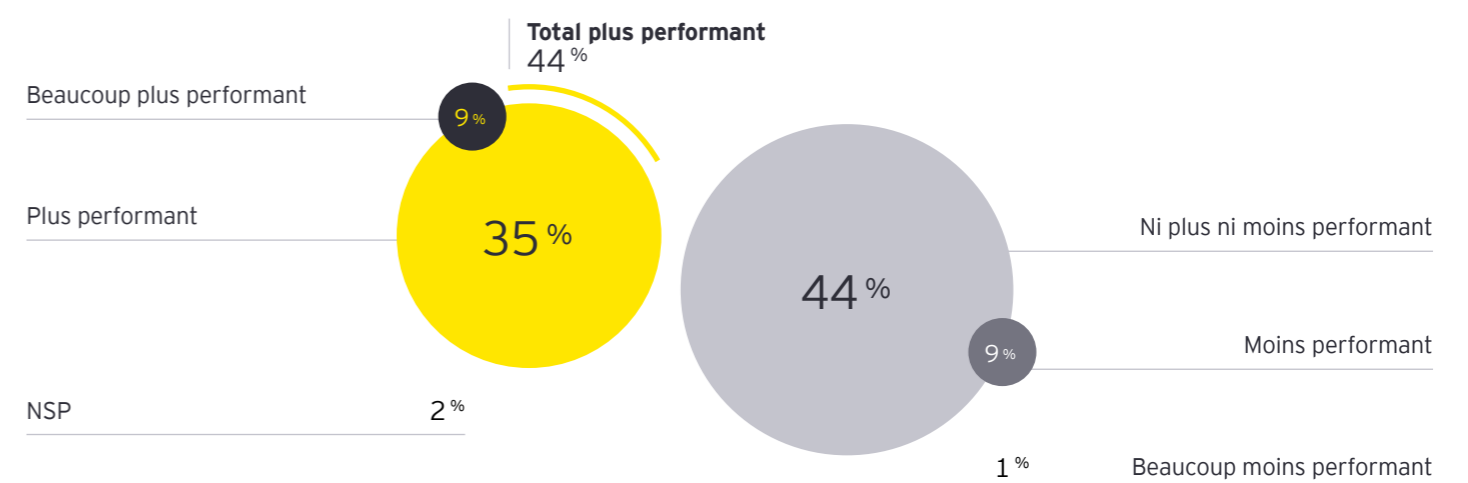
Guéric Jacquet
Associé EY-Parthenon

Fig. 5 : Comment évaluez-vous l'attractivité de la France en 2020 par rapport à 2019 ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

Fig. 6 : Selon vous, comment se situe le plan de relance français en comparaison avec les autres pays ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

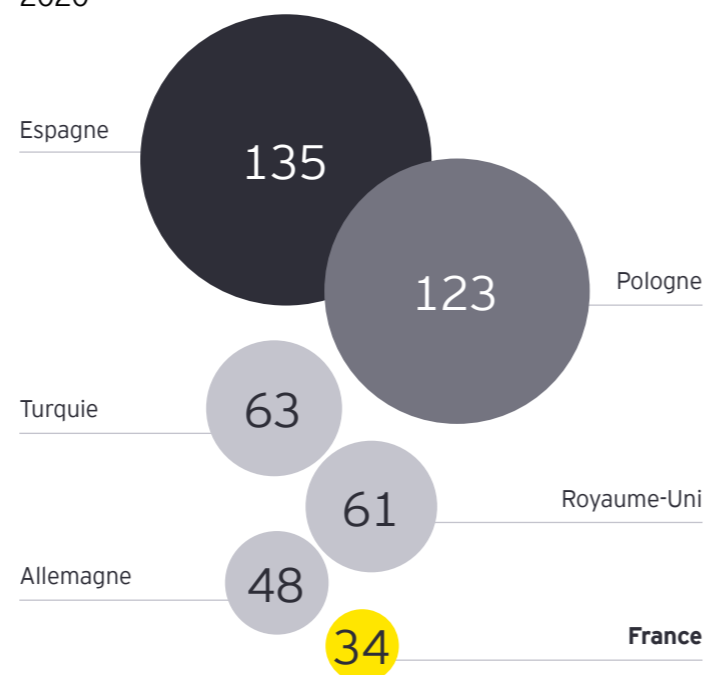


Les investisseurs étrangers ont annoncé environ 30 000 créations d'emplois en 2020 en France, mais l'effet volume est moins puissant que dans certains pays européens

Les investissements étrangers sont à l'origine de 30 558 créations d'emplois en France en 2020, un nombre en forte diminution par rapport à 2018 et 2019.

Néanmoins, le nombre moyen d'emplois par projet connaît une légère hausse par rapport à 2019, passant de 31 à 34. En comparaison, les pays proposant des coûts salariaux plus compétitifs ainsi que nos deux principaux concurrents, le Royaume-Uni et l'Allemagne, parviennent à tirer un meilleur effet « valeur » sur l'emploi, bien qu'ils subissent eux aussi une baisse importante des projets d'implantations.

Fig. 7 : Nombre moyen d'emplois créés par projet en 2020



Source : EY European Investment Monitor, 2021

Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France restent les territoires les plus attractifs

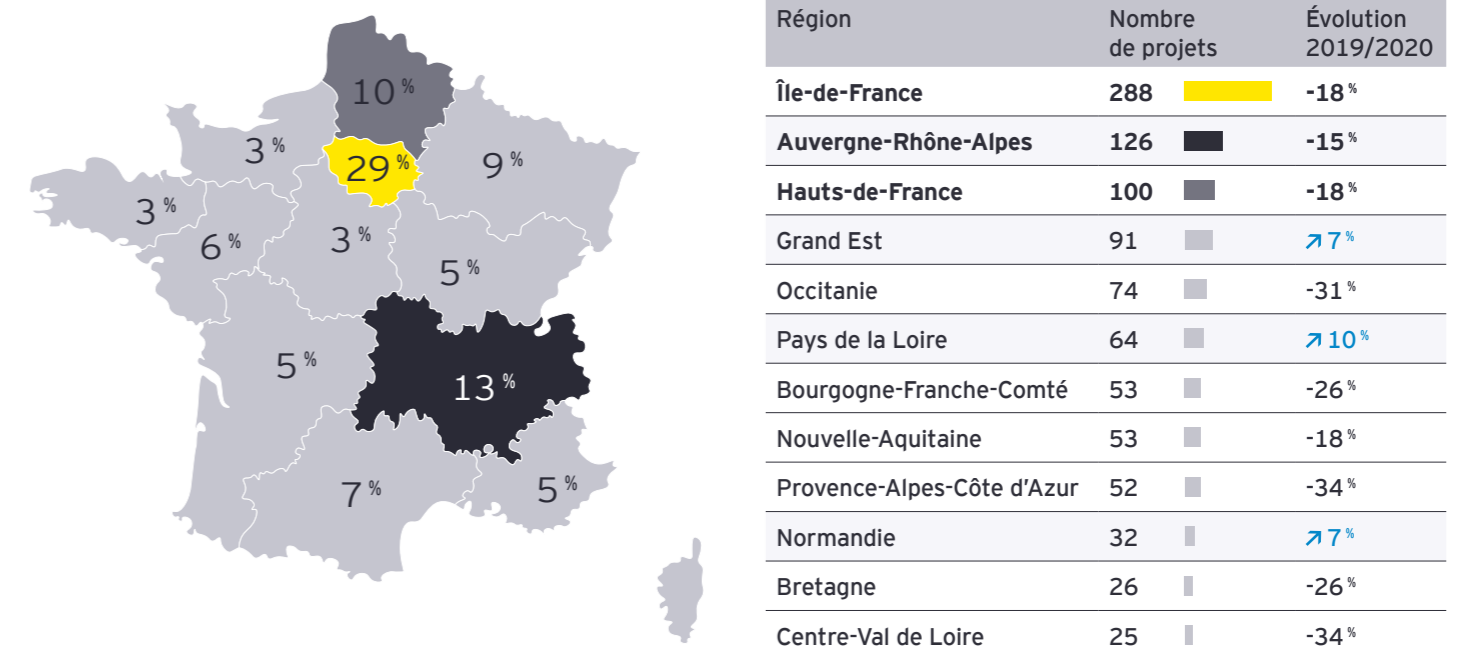
Malgré la crise, la tête du classement européen des régions reste inchangée, même si les écarts se resserrent. Le Grand Londres (383 projets, - 29 % par rapport à 2019), l'Île-de-France (288, - 18 %) et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (286, + 4 %) restent les régions les plus attractives pour les investissements étrangers.

L'Île-de-France conserve donc la tête du classement régional français, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (9^e région européenne, 126 projets) et les Hauts-de-France (15^e, 100 projets).

Pour ces trois premières régions françaises, qui occupaient déjà le haut du podium en 2018 et 2019, la baisse des investissements étrangers est comparable à celle observée à l'échelon national (- 18 %).

Alors que le Grand Est (+ 7 % d'investissements étrangers par rapport à 2019), la Normandie (+ 7 %) et les Pays de la Loire (+ 10 %) résistent à la crise, l'Occitanie (- 31 %), avec sa forte dépendance à l'industrie aéronautique, est davantage affectée.

Fig. 8 : Répartition des projets d'investissements étrangers par région en 2020



Source : EY European Investment Monitor, 2021

La crise sanitaire a dopé la santé et la logistique, mais fortement touché les industries de mobilité et les services aux entreprises

À la différence du schéma observé durant les crises récentes, au cours desquelles l'industrie manufacturière a été plus touchée que les services, la crise sanitaire actuelle affecte autant les services que l'industrie.

Le caractère de première nécessité d'un secteur et la façon dont l'affectent les mesures de distanciation sociale sont les deux principales clés de compréhension de la variation de l'impact de la crise d'un secteur à un autre¹, qu'il soit industriel ou tertiaire. ■

Les investissements dans certains secteurs manufacturiers et dans les industries de services ont plongé en 2020



La santé, la logistique, les services financiers et l'énergie, le traitement de l'eau et des déchets sont préservés ou portés par la crise



Après les records observés entre 2017 et 2019, la crise casse la dynamique des implantations de sièges et des activités de R&D



Malgré la réduction des implantations industrielles en Europe et en France, l'Hexagone conserve son 1^{er} rang



Dans l'immédiat, les dirigeants sont partagés sur les possibilités de relocalisation



Pour maintenir sa dynamique d'avant-crise et conserver leur confiance, la France doit faire face aux exigences et aux attentes des dirigeants



Les investissements dans certains secteurs manufacturiers et dans les industries de services ont plongé en 2020

Tous les secteurs n'ont pas connu des évolutions homogènes face à la crise. Celles-ci reflètent les impacts immédiats de la crise sanitaire, tant sur la confiance des consommateurs – dont la consommation a été affectée lors des différentes périodes de restriction –, que sur celle des entreprises. Beaucoup d'entre elles ont dû adapter leurs projets d'investissement à la diminution de leurs chiffres d'affaires et de leurs marges.

Certains secteurs industriels, très liés à des activités frappées de plein fouet par la crise, ont également connu un net recul des investissements étrangers.

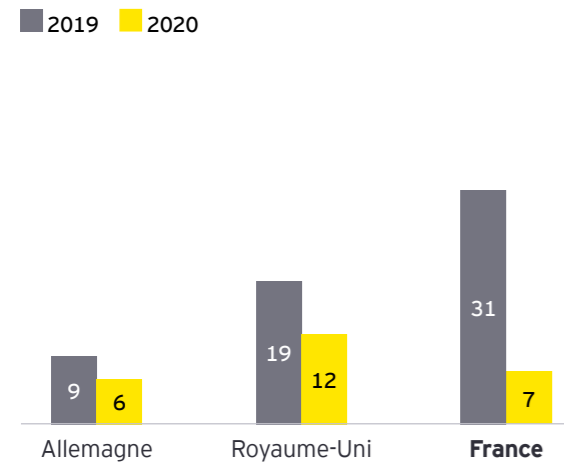
C'est le cas des équipements industriels (- 45 %) et des constructeurs et fabricants de moyens de transports (- 27 %). Au sein de cette dernière catégorie, l'aéronautique apparaît comme le secteur martyr : clouée au sol, l'aviation mondiale est entrée dans une crise existentielle unique dans son histoire qui a paralysé, entre autres, les projets d'implantation (- 77 %). De manière assez surprenante, le secteur automobile, en dépit de la crise économique qu'il traverse actuellement, a plutôt bien résisté à la crise sanitaire et ses projets de transformation n'ont pas été remis en question.

Les services aux entreprises (informatique, sécurité, maintenance) ont souffert de l'arrêt de l'activité de grands donneurs d'ordre lors du premier confinement au printemps 2020. Conséquence : le nombre de projets d'investissements a diminué de 25 %. Dans le secteur des logiciels et des systèmes d'information, il chute de 29 %.

Plutôt préservée pendant la crise par la consommation des ménages, l'industrie agroalimentaire a cependant vu aussi le nombre de ses projets reculer (de 69 à 53).

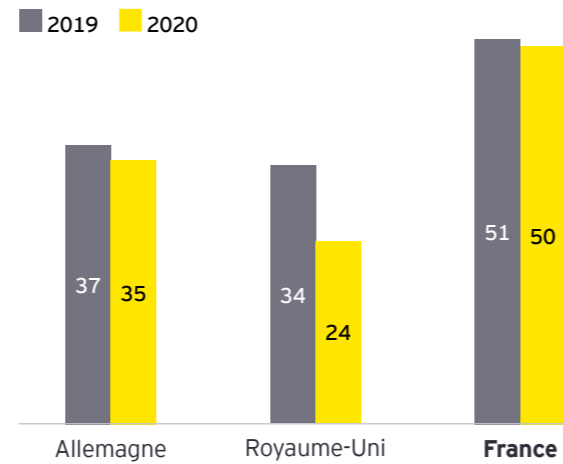
Selon les industriels interrogés par EY, ce mouvement – qui peut surprendre, compte tenu des résultats du secteur en 2020 – s'explique en partie par la pression sur les prix, qui a imposé à certains industriels une réduction de leurs investissements.

Fig. 9 : Nombre de projets d'investissements étrangers dans l'industrie aéronautique et aérospatiale



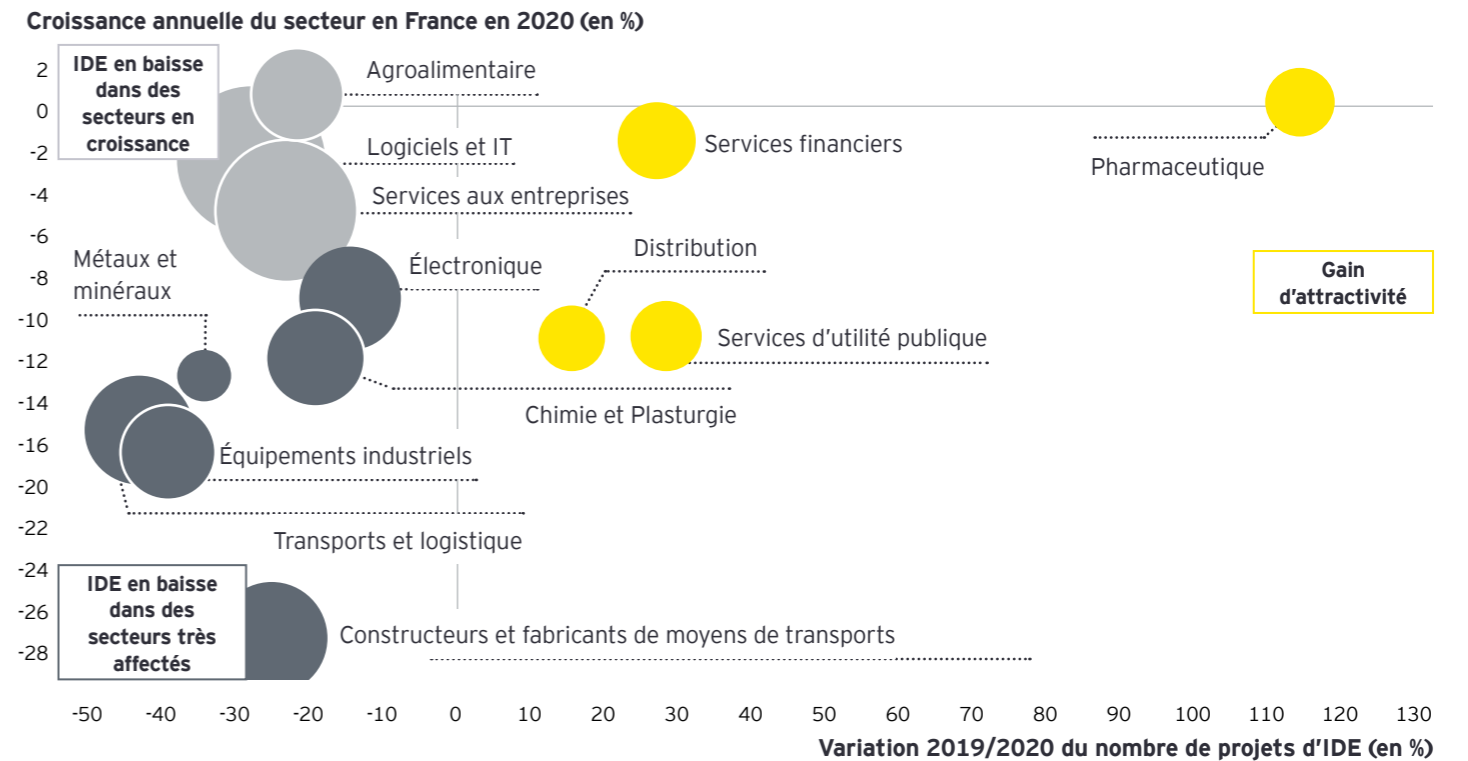
Source : EY European Investment Monitor, 2021

Fig. 10 : Nombre de projets d'investissements étrangers dans l'industrie automobile



Source : EY European Investment Monitor, 2021

Fig. 11 : Croissance du nombre de projets d'IDE et croissance sectorielle en 2020



Sources : EY European Investment Monitor, 2021; Oxford Economics.
Taille des cercles proportionnelle au nombre d'IDE manufacturiers en France entre 2015 et 2020.



La santé, la logistique, les services financiers et l'énergie, le traitement de l'eau et des déchets ont été préservés ou portés par la crise

À l'inverse, l'investissement international s'est accéléré dans d'autres secteurs. L'industrie de la santé a enregistré 58 projets d'implantation contre seulement 26 en 2019. Si cette tendance s'observe dans tous les pays européens, la France se classe au 1^{er} rang dans ce secteur. La France est aussi 1^{re} pour les investissements dans les équipements médicaux et chirurgicaux, accueillant à elle seule 40 % des projets européens en 2020. Cette tendance est la conséquence de la bonne santé du secteur pharmaceutique avant la crise sanitaire, et aussi de la prise de conscience de la nécessité de produire certains produits ou molécules en France. Les appels d'offres du gouvernement visant à relocaliser les activités critiques ont notamment participé à cette augmentation du nombre de projets.

Enfin, conséquence indirecte des périodes de confinement, l'ameublement a enregistré la plus forte progression du nombre de projets en France, comme en Allemagne et au Royaume-Uni. La distribution a également profité de l'accélération forte de l'e-commerce : 89 projets de plateformes logistiques ont été annoncés en 2020 alors que la plupart des points de vente physiques ont été longtemps fermés.

Les investissements étrangers dans l'énergie, le traitement de l'eau et des déchets répondent à des besoins à court terme mais aussi aux transformations plus profondes de notre modèle énergétique. Ils se sont ainsi très nettement accélérés dans les énergies renouvelables (+ 81 %).



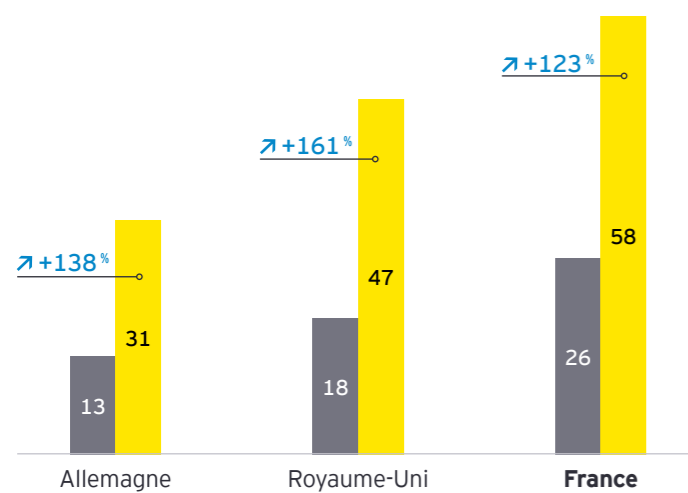
Pour aller plus loin



“ La France doit proposer une réglementation transparente et stable en matière d'énergie, pour que les investisseurs puissent se projeter à long terme.

Jérémie Haddad
Associé, EY Consulting

Fig. 12 : Nombre de projets d'investissements étrangers dans l'industrie pharmaceutique
■ 2019 ■ 2020



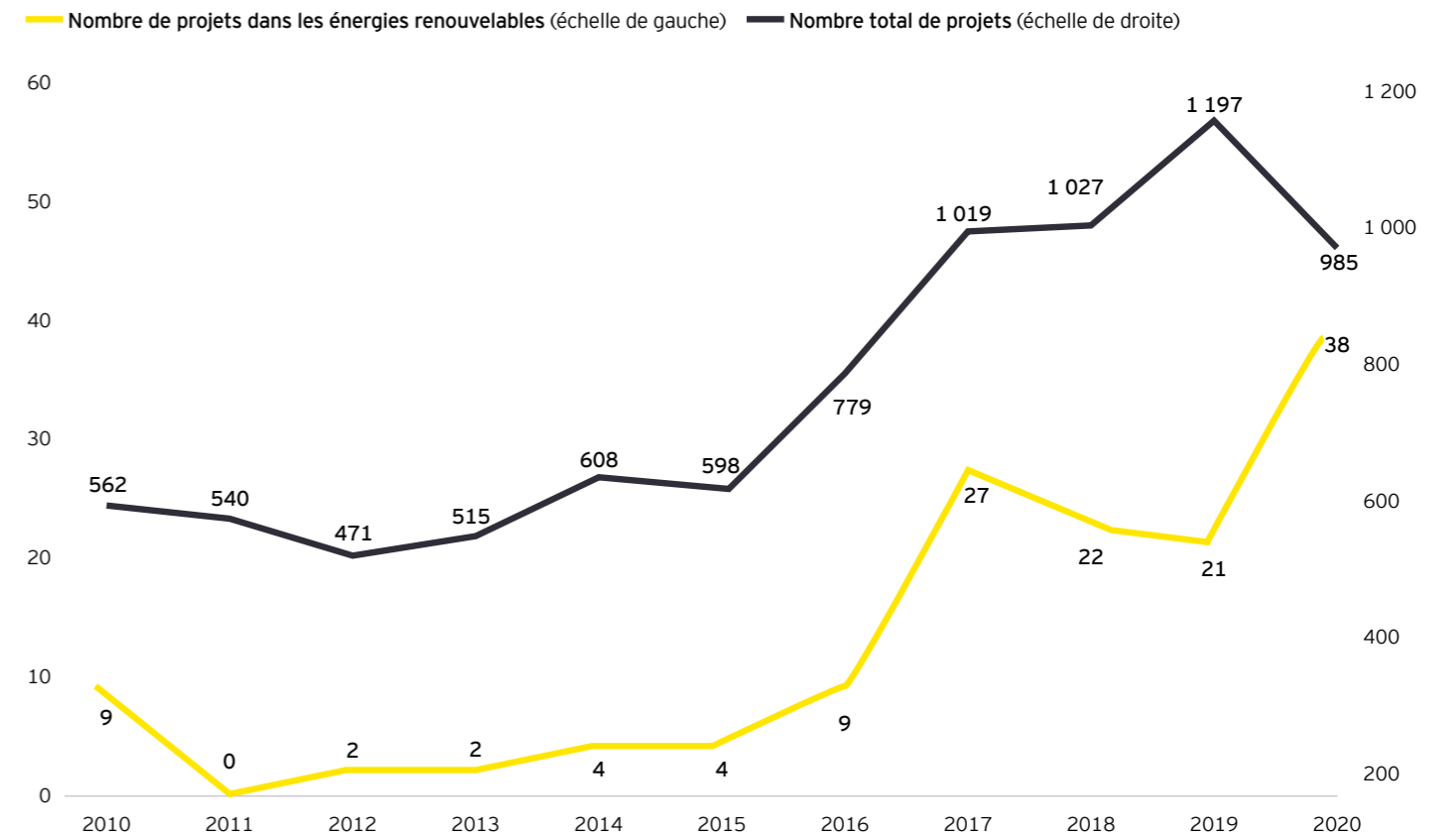
Source : EY European Investment Monitor, 2021



“ La France a de vrais atouts pour être leader sur le secteur de la santé : la taille de marché, un système de santé robuste et l'accès à des données de qualité.

Virginie Lefebvre Dutilleul
Avocat Associée, EY

Fig. 13 : Nombre de projets d'investissements étrangers dans les énergies renouvelables en France



Source : EY European Investment Monitor, 2021.



Olivier Peyret
Président Schlumberger France



La France a certainement les capacités technologiques et industrielles pour devenir leader dans la transition énergétique.

Pourquoi avoir choisi la France et en particulier le sud de l'Hexagone pour votre projet de gigafactory d'hydrogène vert ?

L'engagement de Schlumberger en France n'est pas nouveau. En fait c'est ici que tout a commencé il y a presque 100 ans quand deux ingénieurs français, Marcel et Conrad Schlumberger, ont inventé une technique révolutionnaire dans l'exploration du sous-sol. Cette start-up française est devenue aujourd'hui un leader mondial dans les technologies associées à l'énergie.

Depuis, la France est toujours restée un pays important tout spécialement pour les activités de R&D du groupe. Au cours des années, des partenariats se sont tissés avec tout l'écosystème technologique français. Et quand le groupe a décidé de se lancer dans la transition énergétique, et donc d'explorer des domaines d'activité technologiques nouveaux, c'est naturellement vers ses partenaires historiques qu'il s'est tourné.

C'est ainsi qu'est née le 1^{er} mars dernier la société Genvia - JV avec le CEA - qui est un partenaire de longue date - et d'autres acteurs français.

Genvia vise le développement et le déploiement industriel de la technologie de rupture d'électrolyseur d'oxyde solide à haute performance, développée par le CEA.

De plus, l'engagement fort du gouvernement français et de l'Europe dans l'hydrogène a également été un élément déterminant dans le choix de la France.

Le site Schlumberger de Béziers a été choisi pour installer l'usine pilote et bientôt la Gigafactory de Genvia parmi d'autres sites français car c'est l'un des principaux centres manufacturiers de Schlumberger avec un savoir-faire unique, un fort esprit d'initiative

et des capacités d'expansion importantes. De plus la région Occitanie - actionnaire dans Genvia - est une partenaire très active et précieuse.

La France a-t-elle les capacités pour devenir un des leaders mondiaux dans le secteur de l'énergie renouvelable décarbonée ?

La France a certainement les capacités technologiques et industrielles pour devenir leader dans la transition énergétique. C'est une condition nécessaire mais pas suffisante.

Il convient également d'assurer que des chaînes de valeur ou des filières complètes puissent se constituer sur son sol depuis la R&D jusqu'à l'utilisateur ultime d'hydrogène, du concepteur jusqu'au client. La JV Genvia est un exemple de mini-filière comptant des actionnaires publics/privés très complémentaires comme le CEA pour la R&D, Schlumberger pour l'industrialisation, Vinci et Vicat pour définir et mettre en œuvre les cas d'usage et la région Occitanie comme territoire engagé.

Quelles devraient être les actions prioritaires à mener pour atteindre cet objectif ?

Comme toute aventure industrielle qui implique des technologies de rupture, les risques sont élevés. Il est donc important qu'ils soient partagés par un soutien fort des politiques publiques.

Il est en particulier indispensable que l'aide publique aille d'abord aux industriels pour un investissement local avant d'aller au consommateur. Ceci permettrait de garantir une certaine souveraineté européenne de la filière et ainsi éviter les erreurs du passé - comme dans le photovoltaïque - où l'argent public a essentiellement financé des panneaux solaires étrangers.



Après les records observés entre 2017 et 2019, la crise casse la dynamique des implantations de sièges et des activités de R&D

Les implantations logistiques et industrielles ont mieux résisté à la crise (respectivement + 2 % et - 17 %) que les projets de centres de R&D (- 23 %) et de sièges sociaux (- 34 %). Cette évolution s'inscrit après une année 2019 exceptionnelle pour les centres de décision et la destination France demeure à un niveau supérieur à celui des années 2017 et 2018.

L'observation paraît plus nuancée du côté de la R&D. Certes la France (avec 115 projets en 2020) conserve de justesse sa première place européenne face au Royaume-Uni (114), mais plusieurs observateurs – dont les Conseillers du Commerce extérieur – notent une dégradation de la perception de la qualité de notre R&D. Une dégradation qu'ils attribuent en partie aux débats sur la capacité du pays à répondre à la crise sanitaire, les laboratoires publics et privés n'ayant pas réussi à trouver de vaccin contre la Covid-19.

Toutefois, si des doutes semblent émerger sur les capacités de R&D de la France, il semble trop tôt pour associer la baisse du nombre de projets de R&D à un déclin du pays en la matière : malgré la crise, ses performances restent excellentes, l'exercice 2020 faisant partie des trois plus prolifiques dans le secteur de la R&D au cours de la période 2010-2020. En attendant de savoir si ce repli en 2020 serait uniquement conjoncturel, dû aux impacts de la crise, les plus fortes baisses s'observent notamment dans le secteur des logiciels et de l'IT (- 35 %) et des fabricants et constructeurs de transports (- 50 %). Rappelons que ces secteurs étaient ceux qui avaient capté le plus de projets d'IDE dans la R&D en 2019.



Fig. 14 : Activités ayant reçu le plus d'investissements étrangers en 2020 et évolution du nombre de projets depuis 2019 en France

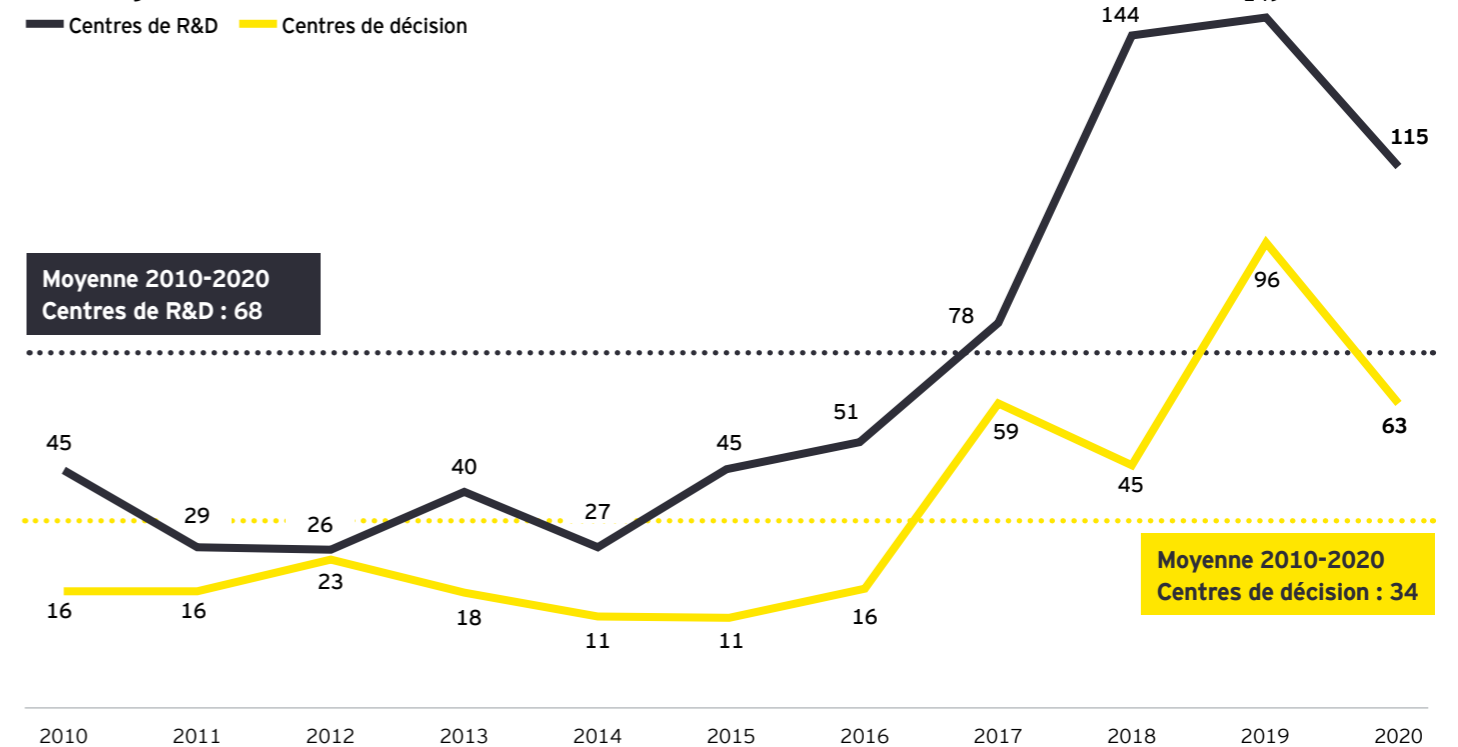
Activité	Nombre de projets en 2020	Évolution 2019/2020
Production	341	- 17%
Services aux entreprises *	240	n.d.
Marketing et vente	123	- 70%
Recherche & Développement	115	- 23%
Logistique	89	+ 2%
Centres de décision	63	- 34%
Autres**	14	- 70%

* La catégorie a été créée en 2020

** Autres : centres de contact, centres de formation, data centers, centres de services partagés ; etc.

Source : EY European Investment Monitor, 2021

Fig. 15 : Évolution du nombre de projets d'investissements étrangers de centres de R&D et de sièges sociaux en France



Source : EY European Investment Monitor, 2021

“

Engager une démarche de simplification administrative est impérative pour conserver des capacités de production en France.



Jean-François Hilaire
Vice-président exécutif
du groupe suédois Recipharm

Pour quelles raisons le laboratoire Recipharm a-t-il fait le choix de s'implanter en France ?

Les raisons sont nombreuses. Les compétences pharmaceutiques disponibles, la densité et la qualité des infrastructures sont des atouts forts du site France. Mais ce ne sont pas les seuls. Nous avons décidé de nous implanter en France car il existait des opportunités d'acquisition intéressantes, notamment un réseau de sites de production.

Vous avez décidé d'agrandir votre centre de production de Monts en Indre-Loire pour fabriquer le vaccin Moderna, permettant la création de 100 emplois. Avez-vous des difficultés de recrutement, notamment de talents qualifiés ?

Le recrutement d'opérateurs de production stérile est un challenge, en France. Nous avons été bien aidés par l'université de Tours, dans ce cas précis, pour résoudre ce défi.

Les instituts publics de recherche et les entreprises privées tricolores n'ont pas réussi à trouver un vaccin contre la Covid-19. La France reste-elle une terre d'accueil incontournable dans le domaine des Life sciences ?

Les vaccins Covid-19 actuellement disponibles sur le marché n'ont pas été développés dans des laboratoires français. Il serait un peu long d'en détailler les raisons ici, mais cela ne signifie en aucun cas que la recherche française n'est pas

au niveau. Elle est incontournable. Des produits bien plus robustes que ceux actuellement sur le marché vont prochainement sortir des laboratoires français.

Les difficultés de l'innovation en France sont à rechercher dans des structures universitaires ne permettant pas l'optimisation de partenariats public/privé d'une part et dans la faiblesse du capital-risque pour faire progresser l'innovation vers le marché d'autre part.

Quelles seraient les réformes à mener (réglementaire, fiscalité, simplification administrative...) pour renforcer l'attractivité de la France dans ce secteur ?

La fiscalité a été améliorée avec la réforme sur les impôts de production. Mais engager une démarche de simplification administrative est impérative pour conserver des capacités de production en France. Les éléments requis sont de plus en plus importants et difficiles à collecter pour bâtir des dossiers de certification, permis de construire, etc. Il faut donc réduire la durée de l'instruction de ces dossiers, sinon les investissements en capacité de production iront ailleurs.

D'autres investissements sont-ils prévus à court-moyen terme pour renforcer la présence de Recipharm en France ?

Pourquoi pas ? Recipharm s'est toujours satisfaite de ses investissements en France. Plusieurs projets sont en cours d'étude.

Malgré la réduction des implantations industrielles en Europe et en France, l'Hexagone conserve son 1^{er} rang

Première conséquence de la crise, le nombre d'investissements dans les sites industriels diminue de 22 % en Europe. Face à cela, les performances de la Turquie et de la Pologne font figure d'exception. La France, quant à elle, voit ce nombre diminuer de 17 %.

Parmi les secteurs historiquement porteurs de nombreux projets industriels, la désaffectation la plus forte a eu lieu dans l'équipement industriel (de 63 à 31 projets), l'agro-alimentaire (de 50 en 2019 à 34 en 2020) et l'électronique (de 35 à 25). À l'inverse, en plus des implantations ou des extensions dans la fabrication de produits pharmaceutiques ou d'équipement médical (+ 210 % et + 92 % en un an), on note des progressions intéressantes dans l'habillement (de 9 à 16 projets) ou l'énergie (de 14 à 23).

En dépit de cette conjoncture morose, la France conserve la tête du classement européen des investissements manufacturiers étrangers, avec 341 projets d'implantation et d'extension de sites de production, devant la Turquie (153), le Royaume-Uni (112) et la Russie (107). Même si 280 de ces projets sont des extensions de sites existants, la France revient à son niveau d'avant-crise avec 61 nouveaux sites en 2020 (contre 68 en 2018).

Belle satisfaction, les régions françaises continuent d'occuper 3 des 5 premières places en Europe, grâce à la résilience des régions Grand Est, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Fig. 16 : Répartition des projets d'investissements manufacturiers étrangers en 2020

Rang	Pays	Nombre de projets	Évolution 2019/2020
1	France	341	- 17%
2	Turquie	153	↗ + 11%
3	Royaume-Uni	112	- 15%
4	Russie	107	0%
5	Allemagne	102	- 37%
6	Pologne	77	↗ + 3%
7	Serbie	56	- 22%
8	Espagne	53	- 28%
9	Belgique	40	- 27%
10	Portugal	37	- 38%

Source : EY European Investment Monitor, 2021.

Dans l'immédiat, les dirigeants sont partagés sur les possibilités de relocalisation

En 2020, alors que le monde était sidéré par les confinements quasi-simultanés autour du globe, 83 % des investisseurs internationaux confiaient vouloir rapprocher certains sites de production et des *supply chains* à proximité de l'Union européenne. Avec ce rapprochement en Europe ou dans sa périphérie (*nearshoring*), les dirigeants d'entreprise souhaitent réduire la trop forte dépendance des chaînes industrielles vis-à-vis de certains pays.

Un an plus tard, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Si le souhait de réduire les risques de dépendance et de rupture d'approvisionnement demeure toujours une priorité au niveau européen, il semble plutôt se traduire par une régionalisation des *supply chains* ou par la création de micro-projets logistiques pour disposer de stocks tampons que par des relocalisations.

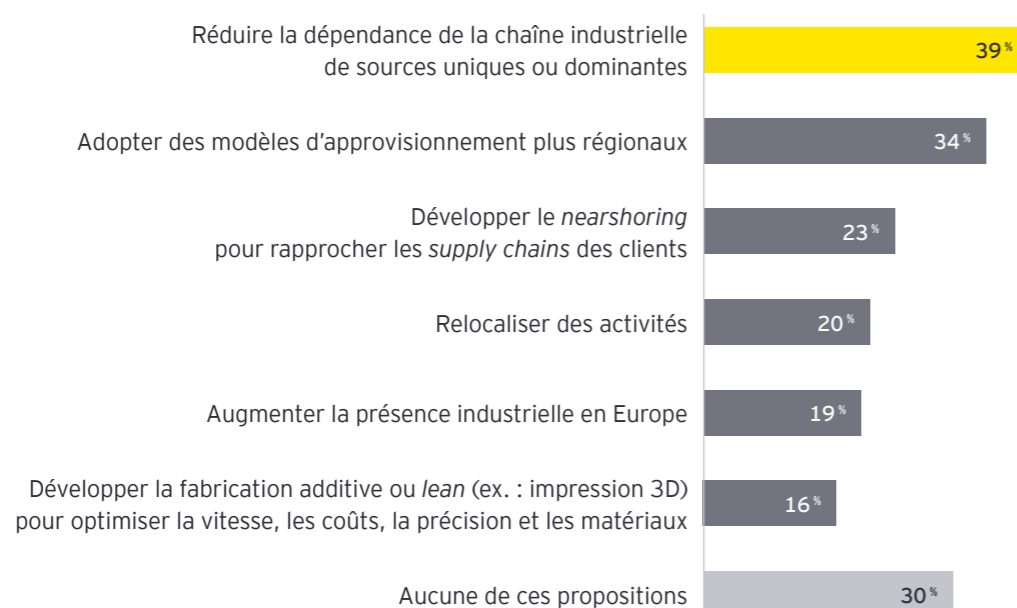
Pour l'heure, il n'existe donc pas de mouvements massifs de relocalisation : malgré une augmentation des projets de ce type liée au plan de relance français, le nombre global reste marginal en 2020, avec 16 projets (et 307 emplois créés) - soit moins que la moyenne annuelle sur la période 2014-2018, durant laquelle la DGE a recensé 98 projets¹.

La question se pose plus opérationnellement à long terme, puisque 54 % des dirigeants envisagent une relocalisation en France dans les prochains mois ou années. Car il ne s'agit plus désormais d'une incantation, mais bien d'une tendance de fond. Trois vecteurs vont contribuer à l'émergence de ces mouvements de régionalisation et de relocalisation : la volonté de réduire les risques de dépendance et de protéger l'autonomie des industries stratégiques tout d'abord.

L'augmentation des tensions géopolitiques dans le monde, plus particulièrement avec la Chine où se situent de nombreuses chaînes d'approvisionnement, ainsi que les leçons à tirer de la crise sanitaire peuvent aussi favoriser la relocalisation (stratégie de « China plus one ») ou le *nearshoring* par la diversification des sources d'approvisionnement, leur rapprochement et les possibilités de stockage¹. Des incitations ou des obligations gouvernementales pour les secteurs considérés comme stratégiques y contribueront aussi, ainsi que la réduction progressive des écarts des coûts salariaux entre les différentes régions économiques.

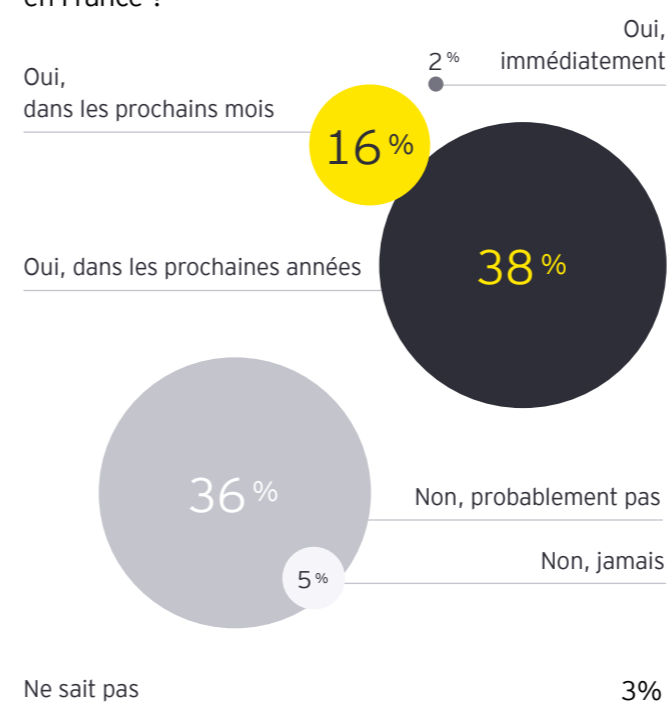
Notons aussi que la relocalisation peut être créatrice de valeur en tant que telle : ces relocalisations de montée en gamme concernent notamment les jeunes entreprises qui ont pu profiter des coûts de production plus faibles de certains pays pour établir leur position sur un marché, avant de relocaliser leur production en France. Cette opportunité est de plus en plus considérée : 85 % des Français se disent favorables à une production en France, même si les prix de ces produits sont plus élevés².

Fig. 17 : Comment adaptez-vous votre *supply chain* européenne suite à la crise de la Covid-19 ?



Source : Enquête auprès de 550 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

Fig. 18 : Au cours des trois prochaines années, votre entreprise va-t-elle relocaliser des activités en France ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021





Vincent Bedouin
PDG de Lacroix Group

“

Il y a un intérêt économique à relocaliser aujourd'hui.

Quels sont les éléments qui expliquent votre décision de (re)localiser une partie de votre production en France ?

Notre décision de produire en France est la conjonction de plusieurs facteurs et le fruit d'une réflexion sur le long terme, en cohérence avec les orientations de la filière stratégique électronique, au sein de laquelle je suis particulièrement impliqué. Nous avons un savoir-faire de pointe en France et une puissance industrielle à laquelle nous souhaitons donner un avenir.

De manière pragmatique, il y a bien sûr un intérêt économique à relocaliser aujourd'hui : la digitalisation et l'automatisation permettent de retrouver davantage de compétitivité, avec en parallèle l'accélération des nouvelles technologies qui induisent chez nos clients une volonté de « *time-to-market* » de plus en plus court. Dans ce sens, la relocalisation au plus proche des marchés finaux permet d'optimiser la réactivité des chaînes logistiques.

Ensuite, il y a bien sûr un enjeu environnemental qui traverse la société depuis quelques années déjà et qui impacte l'industrie. Nous avons pris conscience de l'incongruité de faire venir nos produits de l'autre bout du monde et mettons en place des moyens pour optimiser de manière durable notre chaîne logistique.

Enfin, notre décision va de pair avec une volonté politique de réunir industrie et R&D, après plusieurs années de délocalisation de la production dans les pays émergents. R&D et industrie sont indissociables et complémentaires si l'on souhaite développer les emplois dans les territoires et favoriser notre souveraineté nationale.

La pandémie de la Covid-19 a-t-elle accéléré cette décision ?

Aujourd'hui, avec le projet SYMBIOSE, nous sommes dans la dernière ligne droite de construction de notre usine française du futur, qui sera la première usine électronique à voir le jour en France depuis 20 ans. Le projet était déjà en route depuis 2016 et avait été labellisé « Vitrine de l'Industrie du Futur » en 2017. Lorsque la crise a débuté, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de maintenir ce projet, notamment à cause de l'impact de la crise sur l'activité aéronautique, particulièrement représentée au sein de l'usine. Cependant la crise a confirmé notre conviction concernant la tendance des relocalisations.

Il est vrai que la question de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques a rejoint la réflexion globale autour de la souveraineté nationale et de notre dépendance à d'autres États. Bien sûr lorsque la Chine a fermé ses frontières lors de son premier confinement, cela a créé un choc mondial au niveau des chaînes logistiques qui a certainement accéléré les prises de conscience, notamment dans la filière électronique particulièrement dépendante de l'Asie sur certains composants.

Je pense que la crise de la Covid-19 a appuyé le caractère d'urgence et a mis en lumière des sujets qui auraient nécessité davantage de temps pour faire évoluer les mentalités : l'existence de joyaux industriels en France qui suscitent la fierté de la classe politique et des territoires par exemple. Dans ce sens, la crise a clairement joué un rôle d'accélérateur.

La relocalisation en France d'autres segments de votre chaîne de valeur / processus de production est-elle envisageable au cours des prochaines années ?

Le projet SYMBIOSE est un projet de transformation conséquent, tant d'un point de vue technologique que social et environnemental, avec un investissement de près de 30 millions d'euros sur plusieurs années. Notre préparation très en amont sur ce projet nous a permis d'anticiper les contraintes de *business plan*, de rentabilité et de compétitivité, en saisissant les opportunités que l'industrie du futur pouvait nous apporter.

Nous essayons de privilégier autant que possible des solutions locales, françaises ou européennes, pour automatiser nos opérations ou digitaliser certains outils métiers. C'est tout le pari de l'ambition industrielle en France... avec toutefois certaines limites.

En effet, tout n'est pas possible et certains segments de la chaîne de valeur ne pourront pas forcément être relocalisés. La relocalisation systématique n'a d'ailleurs pas de sens. La question serait plutôt de trouver le bon curseur entre relocalisation et sécurisation des approvisionnements critiques ayant recours à différentes zones géographiques.

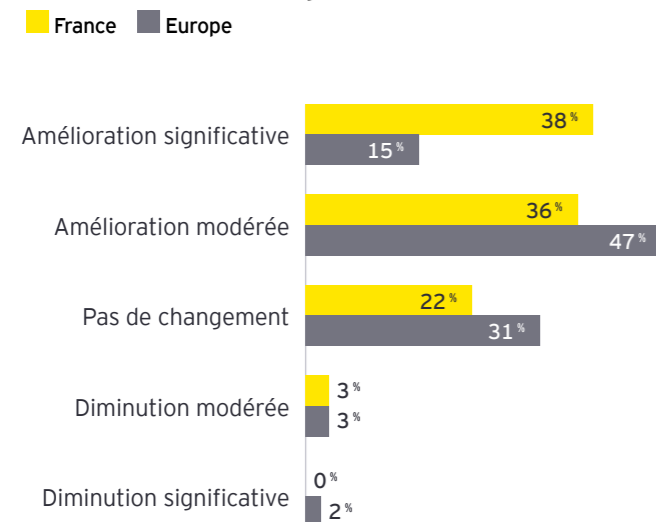
Cette revue de la chaîne de valeur représente une occasion historique pour une transformation profonde. Il s'agit de se saisir de cette opportunité, dans un esprit de synergie et de réflexion commune avec l'ensemble de la filière (amont et aval, l'interdépendance étant clé). J'espère voir se multiplier de nouveaux projets sur le modèle de SYMBIOSE pour additionner les ambitions et les investissements industriels... car c'est bien la taille critique globale de nos R&D et industries locales qui nous permettra de rivaliser et de mieux maîtriser la continuité des activités en cas de crise.

Pour maintenir sa dynamique d'avant-crise et conserver leur confiance, la France doit faire face aux exigences et aux attentes des dirigeants

Dans l'immédiat, la situation conduit les investisseurs à être prudents. Plus d'un an après le début de la pandémie de Covid-19 en France, les dirigeants internationaux interrogés confient avoir privilégié une logique de report et de redimensionnement des projets d'investissements plutôt que d'annulation. Le manque de visibilité sur l'évolution de la situation sanitaire a entretenu cet attentisme tout au long de l'année 2020 : 42 % des dirigeants confirment ainsi avoir reporté des projets à l'année 2021.

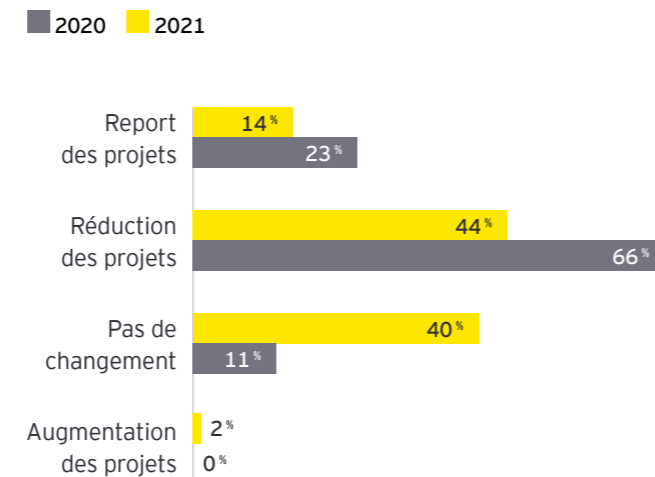
Aujourd'hui, la crise et ses conséquences perdurent. 44 % des dirigeants internationaux comptent ajuster à la baisse leurs projets d'investissements en France, tandis que 14 % envisagent de les reporter à horizon 2022 ou plus tard.

Fig. 19 : D'ici 2025, comment aura évolué l'attractivité de l'Europe et de la France pour les investissements étrangers ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021, Enquête auprès de 550 dirigeants internationaux, mars-avril 2021
NSP : 2 % pour l'Europe et 1 % pour la France.

Fig. 20 : Dans quelle mesure pensez-vous modifier vos projets d'investissements en France en 2021 en raison de la crise de la Covid-19 ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

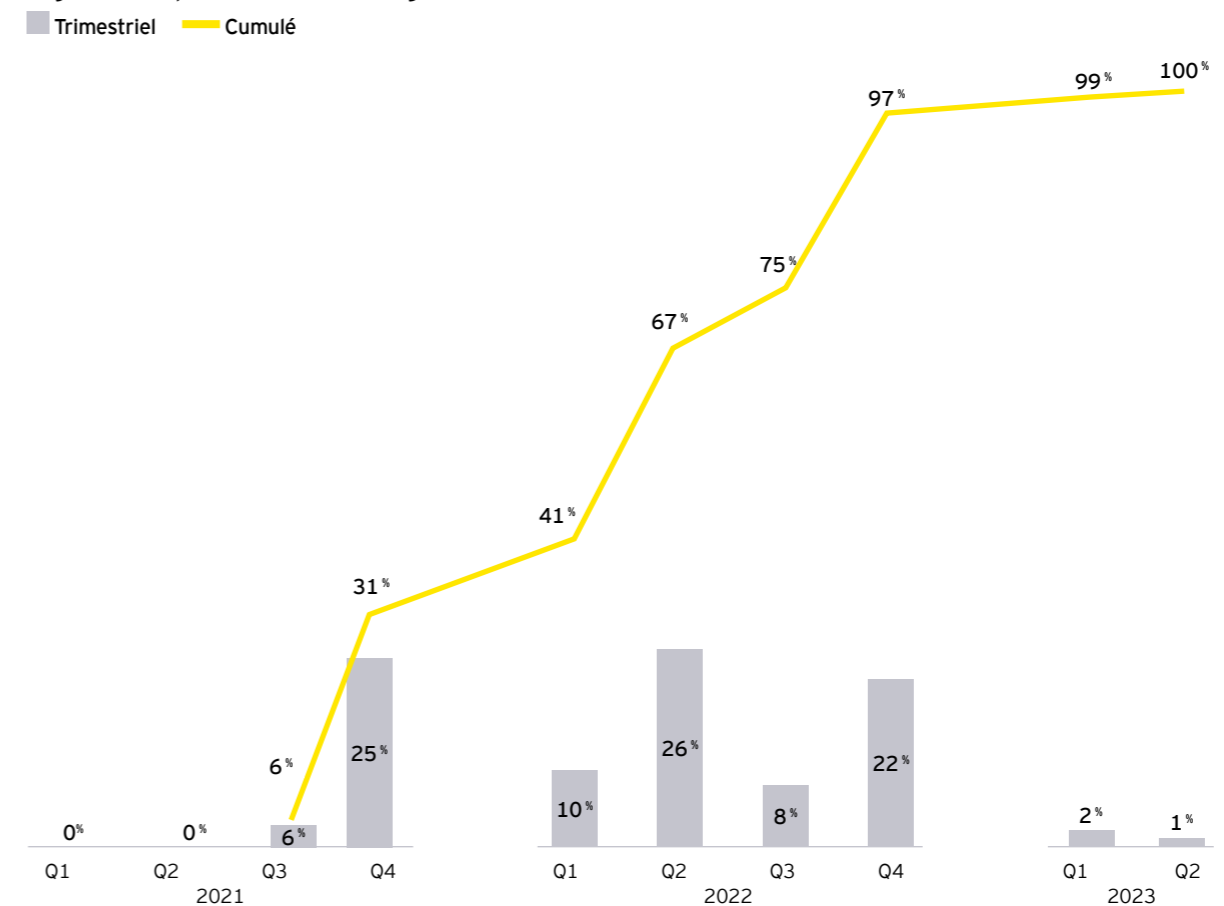
Cependant, les investisseurs paraissent garder confiance dans la capacité du pays à attirer les investissements étrangers dans l'avenir

Près de 40 % d'entre eux s'attendent même à une progression significative de la France sur ce terrain, contre seulement 15 % pour l'ensemble de l'Europe.

50 % des investisseurs s'attendent à un retour à la normale d'ici le premier semestre 2022.

Malgré le rebond économique attendu en 2021 (croissance moyenne attendue de 4,2 % en zone euro et redémarrage du commerce mondial pour les pays dits avancés de 7,5 %), environ 70 % des dirigeants internationaux interrogés anticipent un effet de longue traîne de la pandémie et n'envisagent pas de retour à la normale avant l'année 2022, voire même le deuxième semestre 2022 pour un tiers d'entre eux.

Fig. 21 : À quel horizon envisagez-vous un retour à la normale en matière d'investissements ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

Transformations de long terme, priorités immédiates et acquis à maintenir

Alors que la sortie de crise semble enfin se profiler, que l'économie mondiale redémarre progressivement, l'incertitude demeure sur les perspectives de l'investissement international. Chaque pays va développer son attractivité afin d'attirer un maximum d'investisseurs et de relancer plus rapidement son économie.

Parallèlement, la pression s'intensifie sur les États – budgétaire, sociale ou politique – et les attentes des milieux économiques se transforment rapidement, comme le soulignent les dirigeants internationaux interrogés par EY au printemps 2021. La France doit être à l'écoute de ces signaux – plus ou moins faibles – pour rester une terre d'accueil privilégiée des investissements internationaux. Et si la dynamique des implantations n'a pas encore été bouleversée, les mouvements sont en cours et la France devra répondre à ces nouvelles attentes – ces grandes espérances – dans les mois et les années à venir.

Afin de tracer des perspectives claires pour son attractivité, nous avons distingué trois grands ordres de priorité pour la France :

- à court terme, rassurer sur la reprise,
- à moyen terme, répondre aux attentes les plus fortes,
- à long terme, protéger les fondamentaux et acquis ■

PRIORITÉ 1 :
À court terme, rassurer sur la reprise et le cadre de compétitivité



PRIORITÉ 2 :
À moyen terme, investir dans la modernisation de l'économie, des compétences et de l'action publique



PRIORITÉ 3 :
À long terme, s'adapter aux grandes transformations à l'œuvre dans les entreprises internationales



Priorité 1

À court terme, rassurer sur la reprise et le cadre de compétitivité

Rassurer sur la reprise pour faciliter l'investissement international

Notre enquête montre la possibilité et la nécessité de mobiliser les investisseurs internationaux sur des axes de long terme inscrits par France Relance, et tous les programmes qui le déploient ou le démultiplient (Territoires d'Industrie, sites « clés en main », PIA 4, entre autres).

Cependant, les dirigeants interrogés insistent aussi sur l'impératif de court terme, celui des contraintes sanitaires qui pourraient continuer à entraver la consommation et la confiance, le bon équilibre réglementaire qui encourage la transition écologique sans décourager l'investissement, et tout simplement une reprise économique en France dont le rythme serait comparable à celui de ses principaux concurrents. Et dans un terme intermédiaire, conscients des conséquences budgétaires des mesures de relance, les dirigeants insistent sur la nécessité d'alléger les coûts et d'améliorer l'efficacité de l'action publique.

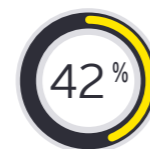
Rester vigilant sur les conséquences sociales et sociétales de la crise

L'intégration des problématiques d'inclusion et d'insertion sociales dans les critères de définition d'une stratégie d'implantation constitue une des plus grandes nouveautés de cette édition 2021 du Baromètre. Après un début du dernier quinquennat marqué par la crise des gilets jaunes en 2018 et la mobilisation contre la réforme des retraites en 2019, les investisseurs internationaux donnent l'alerte quant au potentiel impact social de la pandémie. De fait, au cours de l'année 2021, une hausse significative du taux de chômage est anticipée, qui pourrait atteindre 10 % de la population active, et affecterait particulièrement l'emploi des jeunes. L'appauvrissement inéluctable des ménages, du fait du chômage et de la baisse des revenus, ira de pair avec une forte montée des inégalités.

Le retour au rythme de croisière de l'économie ne pouvant s'envisager qu'avec des mesures accompagnant le redémarrage de la demande, les investisseurs internationaux devront être rassurés sur la prise en compte de l'impact social de la pandémie, par un soutien aux populations en difficulté et à l'insertion des moins de 25 ans.

Préserver le cadre de compétitivité de la France par une vigilance fiscale et réglementaire accrue

La compétitivité-coût demeure un facteur essentiel pour préserver l'attractivité économique puisque



des dirigeants étrangers consultés appellent les gouvernements à veiller à ce paramètre.

Les dirigeants internationaux approuvent donc naturellement la baisse programmée des impôts de production (20 milliards d'euros sur 2021 et 2022) ainsi que la réduction progressive du taux d'IS, qui devrait atteindre 25 % en 2022.

Avec la réforme fiscale proposée par Joe Biden et notamment le projet d'impôt minimum sur les multinationales, le paramètre compétitivité-coût devrait toutefois être apprécié de manière différente par les investisseurs. Selon nos experts, la fiscalité des entreprises devrait être plus neutre dans les choix d'implantation. L'attention pourrait donc se déporter vers le coût du travail, l'imposition des personnes physiques et la fiscalité environnementale.

À ce sujet, les évolutions rapides des réglementations à l'échelle européenne (comme la taxe carbone aux frontières) et française (à la suite des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat et à la loi Climat, en cours de discussion au moment où nous écrivons ces lignes) peuvent contribuer à un manque de lisibilité à court terme et conduire les investisseurs à reporter

certain projets, tout en offrant à moyen et à long terme les moyens de leurs ambitions environnementales aux entreprises.

Enfin, la stabilité de l'environnement fiscal devrait gagner en importance. Les dirigeants interrogés se montrent inquiets du niveau de la dette publique et de ses conséquences potentielles sur les futures politiques fiscales. Le FMI observe que la dette de l'État pourrait atteindre 125 % du PIB en 2025, du fait des mesures de soutien et du plan de relance, mais aussi de la difficulté à maîtriser les dépenses publiques et du rétrécissement de la base fiscale. Nos experts insistent donc sur l'importance d'un discours de vérité : un cap clair en matière fiscale, même s'il inclut une hausse des prélèvements obligatoires, est moins coûteux en termes de crédibilité qu'une incertitude prolongée sur le sujet de la dette.

Au-delà de la dette publique, il faut aussi prêter attention à l'endettement du secteur privé, qui atteint 153 % du PIB au troisième trimestre 2020 et qui croît davantage (+ 2,7 points) qu'en Italie (+ 2,5 points) et qu'en Allemagne (+2,2 points)¹. La Banque de France considère la dégradation de la situation financière des entreprises non financières comme étant « au premier rang » des vulnérabilités préexistantes et aggravées par la crise constituant un potentiel risque systémique pour le système financier français².

¹ Taux d'endettement des agents non financiers - Comparaisons internationales, Banque de France, 2020.

² Évaluation des risques du système financier français, Banque de France, 2020.

Adapter le récit français aux nouvelles aspirations des investisseurs internationaux, en matière de durabilité, d'inclusion et de compétitivité

Au cours des dernières années, la France et ses institutions ont su construire une "marque France" crédible, cohérente et visible à l'international. La crise a bouleversé cet équilibre.

Dans le récit de l'attractivité de la France, l'exécutif devra désormais convaincre que le pays a la capacité de rebondir, d'accompagner ses entreprises vers la sortie de crise et de répondre aux défis auxquels elles font face à court terme. Ce récit devra aussi s'adapter aux nouveaux enjeux et aspirations des citoyens et des entreprises - en matière de durabilité, inclusion et compétitivité. Il s'agit d'une priorité majeure pour les trois prochaines années.

Certes, l'association de politiques fiscales incitatives et d'initiatives majeures, comme le sommet *Choose France*, a certainement contribué à la progression de la France dans les classements internationaux. Mais cette promesse doit être sans cesse renouvelée. La France doit poursuivre ses efforts pour écrire un nouveau récit capable de continuer à séduire les investisseurs internationaux dont les attentes et la vision de l'échiquier géopolitique international ont nettement évolué ces derniers mois.

Pour aller plus loin

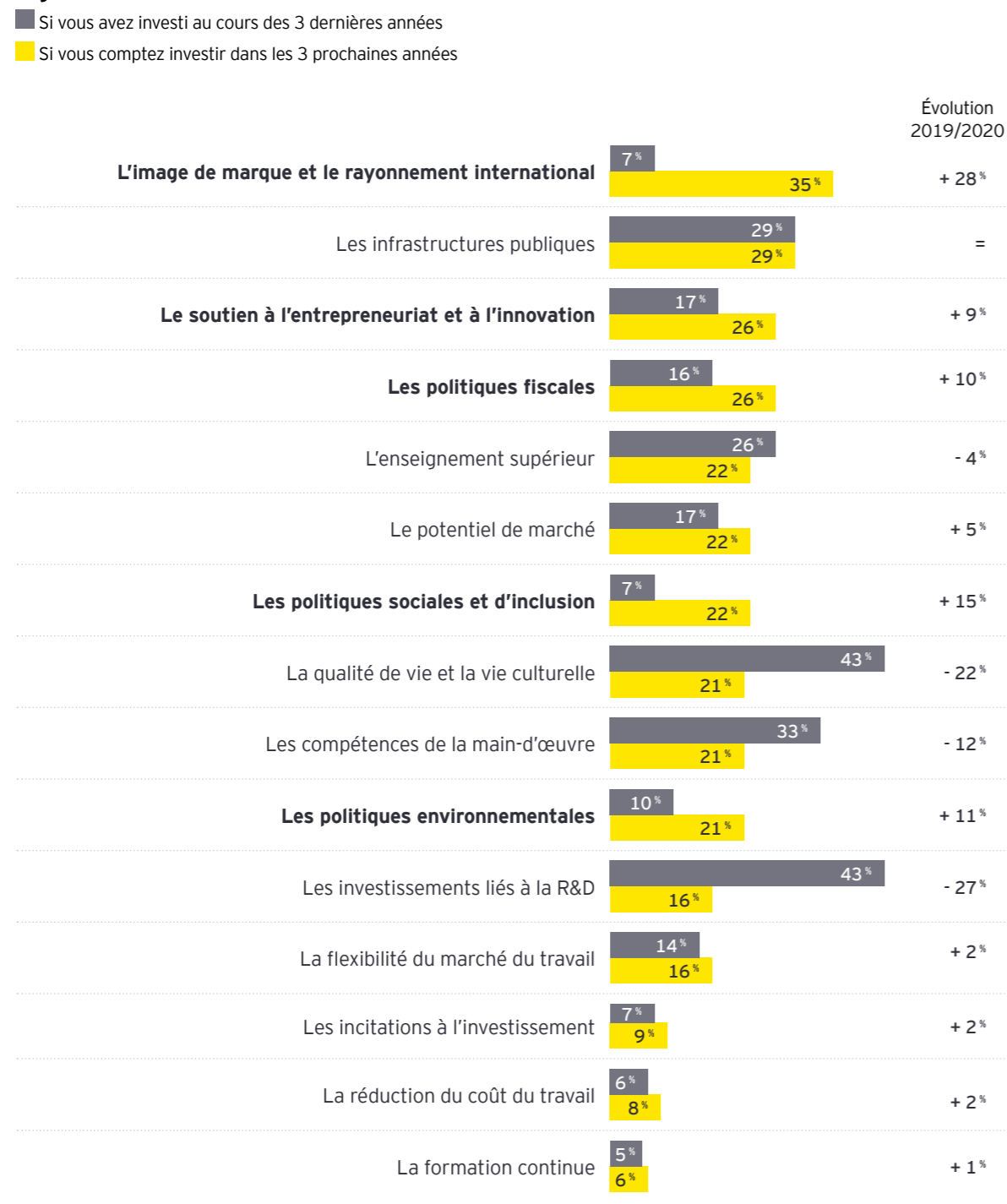


“

La qualité des rapports entre l'administration fiscale et les contribuables sera déterminante dans la compétition fiscale des prochaines années.

Jean-Pierre Lieb
Associé EY

Fig. 22 : Quels facteurs influencent votre choix d'investir en France...



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021



Les 5 facteurs qui prendront le plus d'importance au cours des trois prochaines années

	Progression (en points de %)	Rang de priorité des 3 dernières années	Rang de priorité des 3 prochaines années
L'image de marque et le rayonnement international	+ 28	11	1
L'inclusion et les politiques sociales	+ 15	12	6
Les politiques environnementales	+ 11	10	9
Les politiques fiscales	+ 10	8	4
Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation	+ 9	6	3



Christophe Catoir

Président France et Europe du Nord
du groupe Adecco



La France ne peut être forte partout.
Elle doit choisir ses priorités
stratégiques.

Au cours des années récentes, le groupe Adecco a multiplié les investissements en France, en particulier dans le domaine de la formation. Qu'est-ce qui distingue le marché tricolore de l'emploi de celui de ses concurrents ?

Historiquement, le marché de l'emploi français souffrait de rigidités sérieuses, sinon handicapantes pour la population active, les entreprises et les finances publiques. Depuis, grâce à l'action des gouvernements récents, la situation s'est nettement améliorée. Outre la modification du Code du travail, la réforme de l'apprentissage, la valorisation de l'alternance, la nouvelle politique en matière de formation qui privilégie l'insertion économique et la portabilité à l'individu et non plus à l'entreprise via le Compte professionnel de formation (CPF), la possibilité donnée aux entreprises de former les compétences font partie des mesures qui ont permis d'assouplir le marché du travail. Aux effets positifs de ces réformes s'ajoutent des fondamentaux solides comme une démographie dynamique, un marché domestique important, un enseignement supérieur reconnu et des infrastructures de transport de qualité.

Dans quels domaines faudrait-il poursuivre les réformes ?

Toutes les mesures qui peuvent donner plus de responsabilités aux entreprises sont bienvenues. Qui mieux qu'elles connaissent leurs besoins ? Qui mieux qu'elles peuvent anticiper les compétences qui seront indispensables demain ? C'est la raison pour laquelle permettre aux entreprises de créer leur Centre de formation d'apprentis (CFA) est une excellente mesure. Elle pallie les carences de l'orientation professionnelle dont souffrent les jeunes générations qui se voit dispenser un enseignement riche de savoirs mais pauvre en compétences.

En effet, je ne suis pas sûr que les structures publiques supportant l'emploi, au premier rang desquelles Pôle Emploi, voire même l'Éducation Nationale, ne peuvent se suffire à elles-mêmes. Elles doivent engager des partenariats public-privé pour augmenter leur impact.

Alors que le monde est en pleine rupture (numérique, question climatique, inclusion...) et que de nouveaux métiers devraient bientôt voir le jour, la « réserve » de main-d'œuvre tricolore peut-elle constituer un atout pour son économie ?

Bien entendu ! Les demandeurs d'emploi ne peuvent pas être un boulet. Ils sont une chance pour l'économie française. Certes, avoir une position

dominante dans les nouvelles technologies est un atout. Mais il ne peut suffire si personne ne les maîtrise, si personne ne les développe. Prendre soin de notre capital humain doit être une priorité, malgré le coût. Même si un coaching social est nécessaire pour relancer les parcours professionnels. Améliorer l'employabilité est un immense enjeu. C'est la raison pour laquelle le groupe Adecco a développé sa propre offre de formation modulaire, pour répondre aux besoins des entreprises et nous donner les moyens d'équilibrer l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.

Quels sont les besoins urgents en matière de formation pour rester dans la course ?

Ils dépendront des priorités stratégiques que la France aura choisies. Peut-elle être forte partout ? Je ne crois pas. Nous sommes excellents dans de nombreux domaines, certes, comme le BTP dont les succès sont selon moi trop peu connus. Il faut donc miser sur la formation dans ces secteurs.

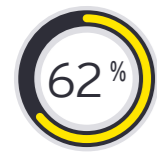
Relancer, donner plus de moyens aux pôles de compétitivité est une autre idée qui me tient à cœur car ils favorisent les échanges de savoirs et de compétences. Une telle action permettrait d'accélérer la construction d'un Mittelstand à la française, de dynamiser les territoires et de valoriser leur main-d'œuvre, pour le plus grand bénéfice du site France et de son attractivité.

Priorité 2

À moyen terme, investir dans la modernisation de l'économie, des compétences et de l'action publique

Parmi les attentes dont les niveaux de priorité baissent mais ne disparaissent pas du radar des investisseurs, on relève des priorités jugées évidentes par les dirigeants interrogés, et d'autres qui ont fait l'objet de réformes reconnues.

Accélérer la dynamique dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat



des dirigeants consultés considèrent prioritaires les capacités de recherche et de développement et le soutien à l'innovation dans les filières stratégiques.

La France possède des atouts sur ce terrain. Selon Eurostat, la part des entreprises innovantes dans l'économie française a augmenté de 50 % en 2008 à 58 % en 2016, quand celle-ci est passée de 80 % à 64 % en Allemagne. Avec 100,8 milliards d'euros de produits de haute technologie exportés en 2018, l'Hexagone est le 5e exportateur mondial dans ce domaine.

Ces forces doivent beaucoup aux entreprises à capitaux étrangers qui représentent un quart de la R&D et plus du tiers des exportations. Si le nombre de centres de R&D accueillis a diminué en 2020, nos experts soulignent que la France a conservé sa 1re place européenne, notamment du fait d'une très forte dynamique du côté des fonds d'investissement dans le domaine de la tech.

Malgré la crise sanitaire, elle a réussi à capter davantage de financements qu'en 2019 (+ 7 %)¹ et les chiffres du premier semestre 2021 témoignent d'une progression encore plus forte (+ 33 %).

Cette croissance est largement portée par une nouvelle maturité des entreprises du secteur, qui se traduit par une très nette augmentation des tours de table, majoritairement portée par des investisseurs anglo-saxons (CVC, KKR, Permira...).

Tout l'enjeu sera de maintenir et d'accélérer cette dynamique sachant que le développement du travail à distance favorise l'exode virtuel des cerveaux et que les écarts de rémunération entre la France et ses concurrents nous sont bien souvent défavorables dans ce domaine².

À noter également que selon certains experts et dirigeants, la France n'entreprendrait pas la culture du risque nécessaire à la réussite d'une politique en matière d'innovation³. C'est un signal qu'il convient de prendre en compte, par exemple en dirigeant l'épargne vers les entreprises innovantes.

Nul doute qu'en matière d'innovation et d'entrepreneuriat, la France doit aussi continuer à soigner son récit et son marketing. Les investisseurs internationaux continuent de scruter les messages de l'Hexagone et dans cette période complexe à tous points de vue, il faut éviter - autant que faire se peut - de diffuser des messages trop forts, parfois trop vite lus et interprétés, que ce soit sur l'ouverture du pays aux nouvelles technologies, la régulation sur les données et l'intelligence artificielle, l'état d'esprit face à la 5G, etc.

En revanche, nos experts EY soulignent que le crédit impôt recherche (CIR) reste considéré comme l'un des dispositifs les plus compétitifs au monde, et constitue encore un atout majeur de la France dans ce domaine.

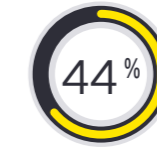
Intensifier les efforts sur la formation et la mobilité des compétences en parallèle de ceux sur la flexibilité et la compétitivité du travail

Même si la France peut encore améliorer sa compétitivité en la matière, il faut reconnaître que les dernières années ont permis de faire reculer des handicaps pesant sur son attractivité : les réformes du droit du travail français et l'allègement des charges sociales sur les bas salaires ont recueilli l'assentiment des dirigeants.

Cependant, la Chambre de commerce américaine en France (AmCham), relève que le droit encadrant les licenciements et sa complexité sont toujours perçus comme une faiblesse malgré les réformes entreprises par le gouvernement en début de quinquennat. Après une nette amélioration ces dernières années, et surtout depuis les ordonnances de 2017, force est de constater qu'une certaine complexité des procédures demeure et que les tensions sociales ont fini par faire leur œuvre. Selon nos experts, la bataille de la compétitivité se jouera aussi sur ce sujet avec un équilibre entre simplicité, pragmatisme et flexibilité en termes de gestion du quotidien pour les pouvoirs publics.

Même si la France a réussi à maîtriser un de ses handicaps les plus pesants, le coût salarial dans l'industrie manufacturière, en augmentant son écart avec l'Allemagne (38,7 € contre 42,7 €), celui-ci reste très élevé par rapport à la moyenne européenne (34,3 €), alors que dans le même temps celui-ci diminuait encore au Royaume-Uni (26,1 €). Au moment où beaucoup d'entreprises, pas uniquement internationales, sont entrées dans des plans d'économie, ce facteur est scruté et pourrait affaiblir notre capacité à attirer ou retenir en France des implantations industrielles fortement créatrices d'emplois.

Devant nous cependant, des défis tout aussi lourds se présentent, notamment le développement du capital humain, car



des dirigeants considèrent l'adaptation des compétences aux transformations digitales et écologiques comme un critère majeur d'implantation.

Rappelons par ailleurs que plus de 1,5 million de jeunes Français ne sont ni employés, ni en études, ni en formation, soit 13 % des 15 à 29 ans, ce qui plaide pour une généralisation et une décentralisation de la formation, au plus près des quartiers, des territoires et de leurs entreprises.

Investir dans la modernisation des infrastructures et l'action économique de proximité

La qualité et la modernisation des infrastructures publiques est pour les dirigeants internationaux le 2^e facteur déterminant de l'attractivité de la France au cours des trois prochaines années.

Les investisseurs internationaux identifient cinq infrastructures fondamentales et critiques pour préserver l'attractivité de la France : les énergies décarbonées tout d'abord, englobant le nucléaire et les énergies renouvelables, garantissant un mix énergétique fiable, bon marché, et avec un impact carbone réduit. Ensuite, les nouveaux réseaux numériques, comme le déploiement de la 5G et de ses applications industrielles notamment, et l'offre de santé au sens large (soins, industrie pharmaceutique et économie du *care*), deux infrastructures jugées indispensables. Puis, les nouvelles mobilités, avec une promesse France à inventer, combinant une hyperconnexion internationale avec le déploiement de mobilités douces en milieu urbain.

1 Baromètre EY du Capital Risque, 2020.

2 Étude EY pour la task force « emplois qualifiés » du MEDEF, avril 2021.

3 AmCham, 21st Annual Amcham-Bain Barometer, mars 2021





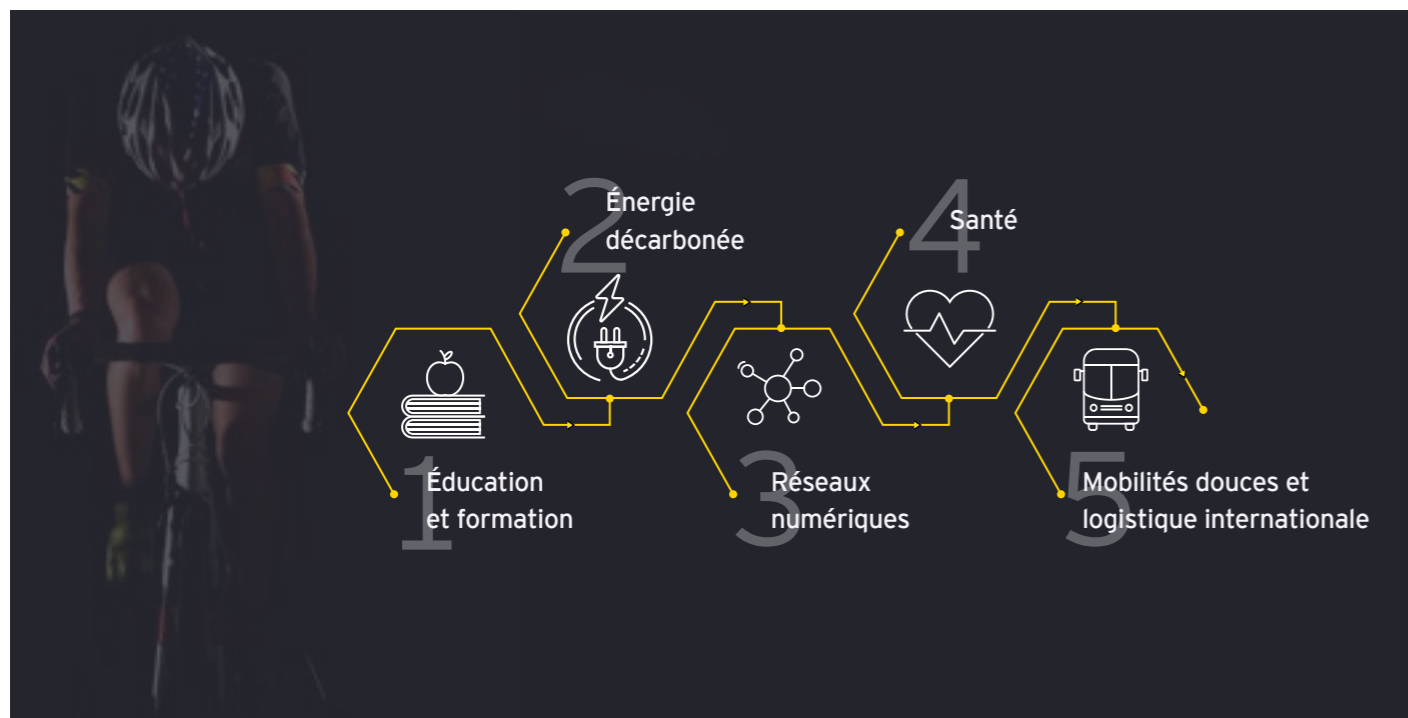
Et pour terminer, *last but not least* : l'éducation, la formation tout au long de la vie et le développement des compétences. La France est vue, à juste titre, par les dirigeants internationaux comme un vivier de talents, d'ingénieurs, de chercheurs, de médecins, de start-uppers, de créateurs, de constructeurs de grands projets... et doit continuer à l'être, en développant une offre de formations pour développer les compétences de demain indispensables au déploiement de ces infrastructures stratégiques.

Cet effort de modernisation doit se concentrer sur la proximité de l'action publique, en plaçant notamment la qualité du service rendu au citoyen au cœur des politiques de la santé et de l'éducation, de la police ou de la justice.

Au cours de la crise, force est de constater que les territoires ont démontré une grande agilité et une belle proximité avec leurs populations et leurs industries. Comme dans l'industrie, la réapparition de circuits courts dans le champ de l'action publique fut une chance, sinon une bouée de sauvetage pour les citoyens et les entreprises. Tirer les enseignements de cet épisode est impératif.

D'avantage qu'hier, les territoires doivent être désormais considérés comme des vecteurs essentiels de l'attractivité de la France. L'exécutif en a bien conscience. Déjà, au cours des années récentes, plusieurs programmes ont été déployés pour accélérer leur mouvement de revitalisation. Il faudra sans doute aller plus loin. La sortie de crise, la reprise de l'emploi, la transformation de notre industrie et son adaptation aux nouveaux enjeux, en clair, l'avenir de l'économie tricolore ne pourront faire l'impasse sur les territoires.

Fig. 23 : Les cinq infrastructures critiques pour l'attractivité de la France à trois ans



Priorité 3

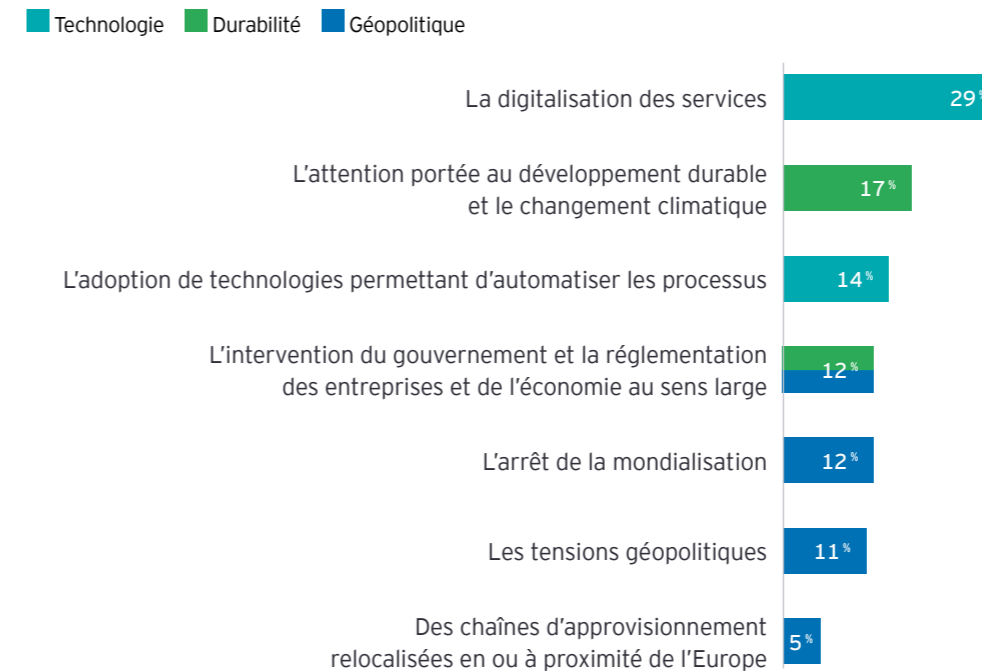
À long terme, s'adapter aux grandes transformations à l'œuvre dans les entreprises internationales

Contrairement aux stratégies d'investissement à court terme, la crise sanitaire n'a pas interrompu les tendances structurelles en cours depuis plusieurs années. À l'inverse, il semble que la crise favorise l'accélération de certaines tendances, en particulier dans le domaine numérique et environnemental, mais aussi en ce qui concerne le risque politique - devenu primordial pour les investisseurs.

Parmi ces évolutions profondes, que la crise a accélérées plus que créées, nous en distinguons trois majeures, auxquelles la France doit répondre afin de maintenir et renforcer son attractivité aux yeux des entreprises internationales :

- une révolution technologique aux horizons et aux enjeux multiples ;
- une priorité donnée aux enjeux environnementaux dans les choix de localisation ;
- une nouvelle géopolitique fiscale, avec la France pour acteur majeur.

Fig. 24 : Parmi les tendances suivantes, laquelle va le plus accélérer dans les trois prochaines années sous l'effet de la crise de la Covid-19 ?



Source : Enquête auprès de 550 dirigeants internationaux, mars-avril 2021

Une révolution technologique aux enjeux multiples

Parmi les principales transformations en cours figurent celle impulsée par les nouvelles technologies et le numérique au cours des années récentes. Selon 43 % des investisseurs internationaux interrogés, c'est cette transformation qui a connu et qui va connaître la plus forte accélération sous l'effet de la pandémie. Elle s'articulera autour de deux axes essentiels : la digitalisation encore plus forte des services et l'automatisation accélérée des chaînes de valeur. Pression sur les coûts, adoption de nouveaux canaux de distribution par les consommateurs, réduction de la composante « coûts RH » dans les prix de revient, transition de compétences vers des tâches à plus forte valeur ajoutée : voici quelques-uns des bénéfices qu'ils attendent des processus et des outils technologiques.

1 IFR - International Federation of Robotics

Comme le soulignait l'étude EY COVID-19 : *What's Next?* la crise sanitaire a entraîné une digitalisation à marche forcée des unités de production et des services supports. Conséquence : l'investissement dans les technologies clés pour le futur est jugé « très critique » par 62 % des investisseurs internationaux interrogés par EY. Ceci impose d'améliorer toujours plus nos infrastructures numériques - à l'heure où le déploiement de la fibre a été ralenti par la crise sanitaire - et la maturité numérique des consommateurs et des administrations.

Le chantier de l'automatisation risque d'être plus exigeant en France qu'ailleurs, comme l'illustre le taux de robotisation de notre industrie (1,77 robot pour 100 salariés) contre 2,12 en Italie, 2,28 aux États-Unis et 3,46 en Allemagne¹.

La place centrale des enjeux climatiques et environnementaux dans les choix de localisation

L'attention portée au développement durable et au changement climatique arrive à la 2^e place des tendances qui s'intensifieront le plus sous l'effet de la crise de la Covid-19.

Ces derniers mois, l'impératif écologique a été réaffirmé comme un critère déterminant dans les stratégies et les décisions d'implantation des décideurs internationaux, notamment pour répondre aux attentes des consommateurs, des entreprises et de leurs parties prenantes. Désormais, 85 % des dirigeants interrogés considèrent les enjeux de soutenabilité environnementale fondamentaux (45 %) ou importants (40 %) dans leurs stratégies d'investissement.

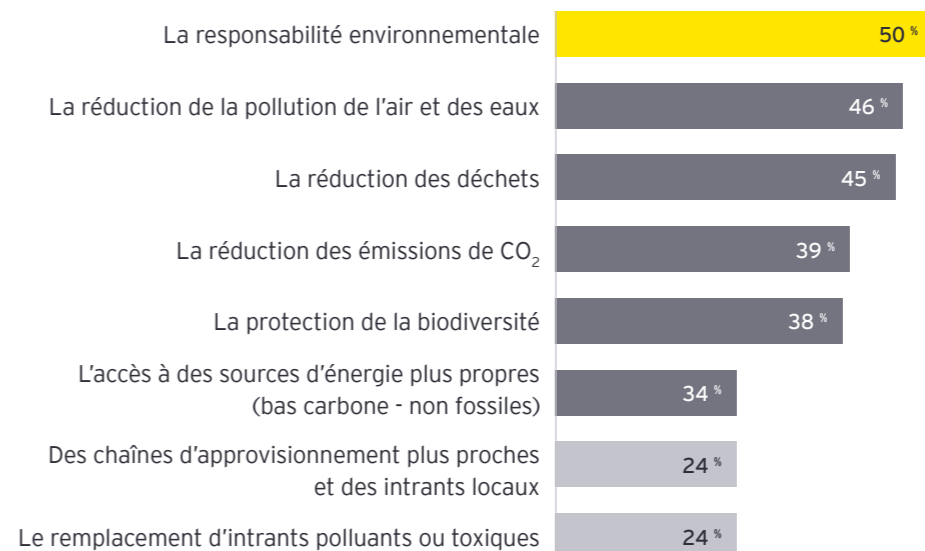
2 Étude EY - France Invest, Financement de la transition énergétique et environnementale par le capital-investissement français en 2020, mars 2021

Première conséquence de cet *aggiornamento* écologique : la façon de mener les projets d'investissements se transforme, avec une attention particulière portée sur la responsabilité environnementale (pour 50 % des dirigeants interrogés), la réduction des externalités négatives (comme la pollution, 46 %, ou les déchets, 45 %) et l'impact carbone (39 %).

Seconde conséquence, les nouveaux projets accélérant la transition écologique de la France se développent, en complément des acteurs nationaux. Les secteurs des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydrogène), de la mobilité verte, des infrastructures et de la finance verte sont parmi les plus concernés par cette accélération. Ils font écho à l'année exceptionnelle qu'a connue le financement de la transition énergétique et environnementale grâce au capital-investissement français. Dans un contexte de crise, près de 1,2 Md€² ont été fléchés vers les *cleantechs*, illustrant le dynamisme de la scène française dans le domaine de la transition écologique par l'innovation.



Fig. 25 : Sur quoi mettriez-vous l'accent pour inclure la durabilité environnementale à vos projets d'investissement ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux, mars-avril 2021



Béatrice Dupuy
DG France & BeNeLux,
Procter & Gamble



On ne le dit pas assez, la France est en avance sur les sujets de qualité, de durabilité et traçabilité des produits.

Selon le groupe P&G, quels sont les atouts de la France dans le secteur de l'hygiène et de la chimie ?

Chez P&G, nous écoutons quotidiennement les Français. Dans notre secteur, ils se distinguent d'abord par leur haut niveau d'exigence. Ils sont intransigeants quant à l'origine et la composition des produits qu'ils achètent.

Ils sont donc très attentifs à la performance (qualité, efficacité) et à l'impact de leurs marques. C'est pourquoi ils privilégient le « Made in Local » lorsque c'est possible, les emballages recyclables ou réutilisables et se préoccupent de l'empreinte environnementale ou sociétale de leur consommation.

On ne le dit pas assez, mais la France est en avance sur toutes ces questions. Elle sait porter ces questions sur la scène européenne et internationale, notamment en matière de qualité, de durabilité et de traçabilité des produits. Ce leadership français est particulièrement crédible car il s'appuie sur une véritable expertise et une vision ambitieuse.

La France dispose également d'atouts incomparables pour notre industrie : un savoir-faire exceptionnel, soutenu par un système de formation solide (notamment *via* l'apprentissage, un excellent tremplin pour les jeunes), et une capacité d'innovation qui allie créativité et performance.

Notre pays a su enfin mettre l'accent sur la digitalisation de son économie : c'est un vrai levier de compétitivité, qui permet la création d'emplois à haute valeur ajoutée. C'est le cas dans notre usine d'Amiens qui produit Ariel ou Lenor, des marques de soin du linge « Made in France » exportées dans 52 pays dans le monde. Cette usine, véritable fleuron du groupe reconnu pour son excellence opérationnelle, est l'un des sites P&G les plus digitalisés au sein du groupe. Amiens a d'ailleurs été nommée l'une des « *Factory of the Future* » par le World Economic Forum, une distinction réservée aux usines les plus performantes sur le plan technologique et environnemental.

Depuis maintenant cinq ans, le groupe a investi plus de 300 millions d'euros dans ses deux usines, Blois et Amiens. La France est-elle toujours un pays attractif pour de nouveaux investissements ?

La France fait partie des 10 marchés prioritaires de P&G dans le monde. Cela signifie plus d'investissements, plus de recrutements, plus d'innovations ciblées répondant aux attentes du consommateur français, réputé comme l'un des plus exigeants au monde. Ainsi, nous avons maintenu notre dynamique d'innovation pendant la crise sanitaire, avec le lancement de 3 nouvelles marques en France, et nous avons poursuivi nos recrutements à l'usine d'Amiens.

La crise du Covid a renforcé les attentes des Français qui veulent consommer « plus sain, plus sûr, plus local ». Ils sont aussi plus exigeants vis-à-vis des entreprises, dont ils attendent qu'elles contribuent à une société plus juste et plus solidaire.

Aujourd'hui, il faut restaurer la confiance des Français, car c'est la clé de voûte de la reprise économique. Nous sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer, au côté des distributeurs, pour les accompagner dans une consommation plus durable et responsable.

Dans ce contexte, P&G continue à parier sur la France et accélère dans la création de valeur pour tous. Les dispositions prises ces dernières années en matière d'attractivité nous semblent de nature à porter leurs fruits, de même que le plan de relance de l'économie et les mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des Français.

Le groupe P&G a fait du développement durable l'une de ses priorités stratégiques. Le cadre fiscal, législatif et réglementaire en vigueur en France est-il adapté à ce défi majeur ? Quelles devraient être les priorités du gouvernement pour faire de la France un leader dans ce domaine ?

La France est le fer de lance de la naturalité au sein du groupe P&G : beaucoup de nos innovations durables sont lancées en avant-première sur notre marché, et viennent répondre aux fortes exigences des consommateurs français en la matière. C'est évidemment un engagement que nous prenons aussi au niveau global, par exemple en rendant nos activités neutres en carbone d'ici à 2030.

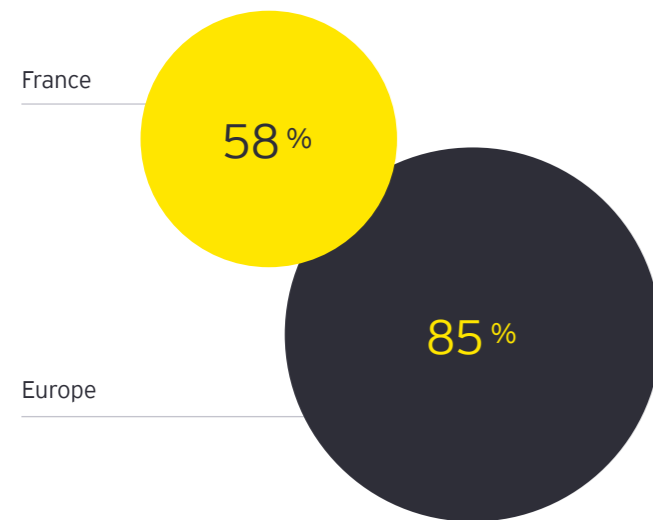
L'ambition et l'engagement de la France en faveur de l'environnement sont remarquables, et rejoignent bon nombre de nos préoccupations. Chez P&G, nous nous appuyons sur une approche basée sur la science, et sur l'analyse du cycle de vie, qui permet d'évaluer l'impact environnemental d'un produit sur l'ensemble de la chaîne. Surtout, nous défendons une écoute attentive des consommateurs, pour les aider à adopter une consommation responsable dans la durée, avec des solutions adaptées à leurs besoins et à leur mode de vie.

Cette notion de « consommation responsable » va selon nous au-delà de la question environnementale : elle englobe l'ensemble des engagements citoyens pris par les entreprises, comme l'égalité et l'inclusion, l'ancrage dans nos bassins d'emploi et le soutien au plus vulnérables. C'est la condition *sine qua non* pour une reprise économique et écologique qui ne laisse personne de côté.

Affirmer la capacité et la volonté de leadership international de la France en matière environnementale

Pour 58 % des dirigeants interrogés, la France a les capacités de devenir un leader mondial dans le domaine de la transition énergétique et écologique au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'un challenge de taille, compte tenu de la concurrence du Royaume-Uni et de l'Allemagne dans ce domaine. Mais la France semble avoir les atouts pour le relever : selon 38 % des répondants interrogés, elle se situe devant, voire loin devant, la moyenne européenne en termes de prise en compte des enjeux environnementaux par les entreprises. La signature de l'accord de Paris en décembre 2015, la décision d'allouer un tiers du plan de relance à la transition écologique et la prise d'initiatives fortes telles que le plan hydrogène ont nécessairement contribué à construire cette image.

Fig. 26 : Voyez-vous la France devenir un leader mondial en matière d'écologie dans les cinq prochaines années ?



Source : Enquête auprès de 200 dirigeants internationaux (mars-avril 2021) ; enquête auprès de 550 dirigeants internationaux (mars-avril 2021).

Publié en avril 2021 par EY, le *Green Recovery Report* place même la France en tête des pays de l'Union européenne concernant le nombre d'opportunités d'investissements pour une relance verte.

Sur les 1000 projets identifiés par EY au sein des Vingt-Sept dans cinq domaines (énergie, immobilier, industrie, occupation des sols, transports) 149 concernent la France, 95 l'Italie, 79 l'Espagne et 73 l'Allemagne.

Tout en créant un environnement fiscal, réglementaire et normatif qui soit incitatif pour les entreprises - et non l'inverse ! - la France doit désormais capitaliser sur ces premiers bons résultats en investissant dans l'industrialisation de certaines technologies qui seront nécessaires pour tenir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (batteries électriques par exemple) et en encourageant les levées de fonds privés en faveur des entreprises innovantes, y compris pour les entreprises ayant déjà atteint un stade de développement avancé.

Une nouvelle géopolitique fiscale

Le risque et l'incertitude politiques peuvent avoir un impact majeur sur les investissements et donc sur les flux d'IDE. Selon un sondage réalisé par EY, 80 % des répondants estiment que les défis géopolitiques les forcent à modifier leurs investissements stratégiques¹.

Ce risque politique peut se matérialiser de diverses façons : sous forme de risque géopolitique, réglementaire ou sociétal. Une amélioration ou une dégradation de l'attractivité d'un pays concurrent, une modification du contexte législatif ou réglementaire, une évolution des règles du jeu fiscales peuvent par exemple susciter de nouveaux investissements, remettre en cause des investissements espérés ou générer, par effet d'aubaine, des flux d'investissement artificiellement importants.

Le 2021 *Geostrategic Outlook* d'EY dresse la liste des 10 principaux risques politiques susceptibles d'avoir un impact sur les entreprises et, notamment, sur leurs stratégies d'investissement.

¹ EY Capital Confidence Barometer, février 2021

Parmi ces risques, citons en premier lieu la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis, puis la montée du néo-étatisme et des tendances protectionnistes, les problématiques liées aux enjeux climatiques et à la géopolitique de la technologie et des données ainsi que l'inflexion des politiques (notamment fiscales) aux États-Unis. La crise a aussi accéléré des tensions sociales dans certains pays. Enfin, rappelons que 2021 est la première année du Brexit, ouvrant un nouveau chapitre de l'histoire entre le Royaume-Uni et l'Europe.

Dublin, Amsterdam... et Londres ont adopté des stratégies agressives, pragmatiques et convaincantes pour fixer des services financiers ou des sièges concernés par le Brexit. D'évidence, Paris a des arguments et des succès tangibles à faire valoir, mais elle ne marquera son avantage que si elle soigne son attractivité pour les talents (et leurs familles) et veille à ce que l'Union européenne ne durcisse pas trop la réglementation financière.

Enfin, la France doit continuer à combiner diplomaties politique et économique par ses propres moyens et pour son propre compte, mais doit aussi agir au niveau de l'Union européenne (dont elle prendra la présidence au 1^{er} janvier 2022) pour s'assurer que la poursuite de "l'autonomie stratégique" de l'Union soit à l'image de son attractivité.

Au niveau global, peser dans la grande réforme fiscale évoquée au niveau de l'OCDE et récemment accélérée par le Plan Biden requiert de la conviction et de la coordination de la part de ses pays membres.

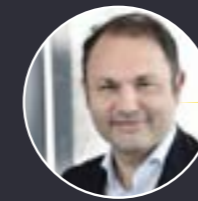
Cette nouvelle géopolitique de l'investissement offre à la France et l'Europe un rôle crucial, celui de proposer un nouveau modèle d'attractivité, de durabilité et de compétitivité. Un modèle qui sera, sans aucun doute, scruté par les autres grands pôles économiques. Dans ce contexte, la France doit se donner les moyens de ses ambitions, en affichant clairement sa capacité à répondre aux attentes des investisseurs.

Pour aller plus loin



“ L'opportunité se présente pour l'Europe de continuer à être leader sur les sujets d'avenir, et la France a un rôle clé à y jouer.

Famke Krümmüller
Geostrategic Business Group
Leader



“ Les investisseurs apprécient la clarté dans la vision politique et la trajectoire de long terme fixée en France en matière de transition écologique.

Alexis Gazzo
Associé, EY

Annexes

Les enquêtes auprès des investisseurs



Le recensement des implantations internationales
en France et en Europe



Principales sources



Les enquêtes auprès des investisseurs

Une enquête auprès de 200 dirigeants d'entreprises à capitaux étrangers, menée en mars 2021

La perception et les attentes des décideurs internationaux en matière d'attractivité pour la France ont été recueillies au travers d'une enquête en ligne auprès de 200 décideurs internationaux du 1er au 31 mars 2021. Les dirigeants impliqués dans les décisions d'investissement étrangers ont été interrogés dans 27 pays, en anglais. La structure de l'échantillon est représentative des investissements internationaux, qu'il s'agisse de leur origine géographique (en grande partie issue de l'Union européenne), de leur origine sectorielle, ou de la taille des entreprises.

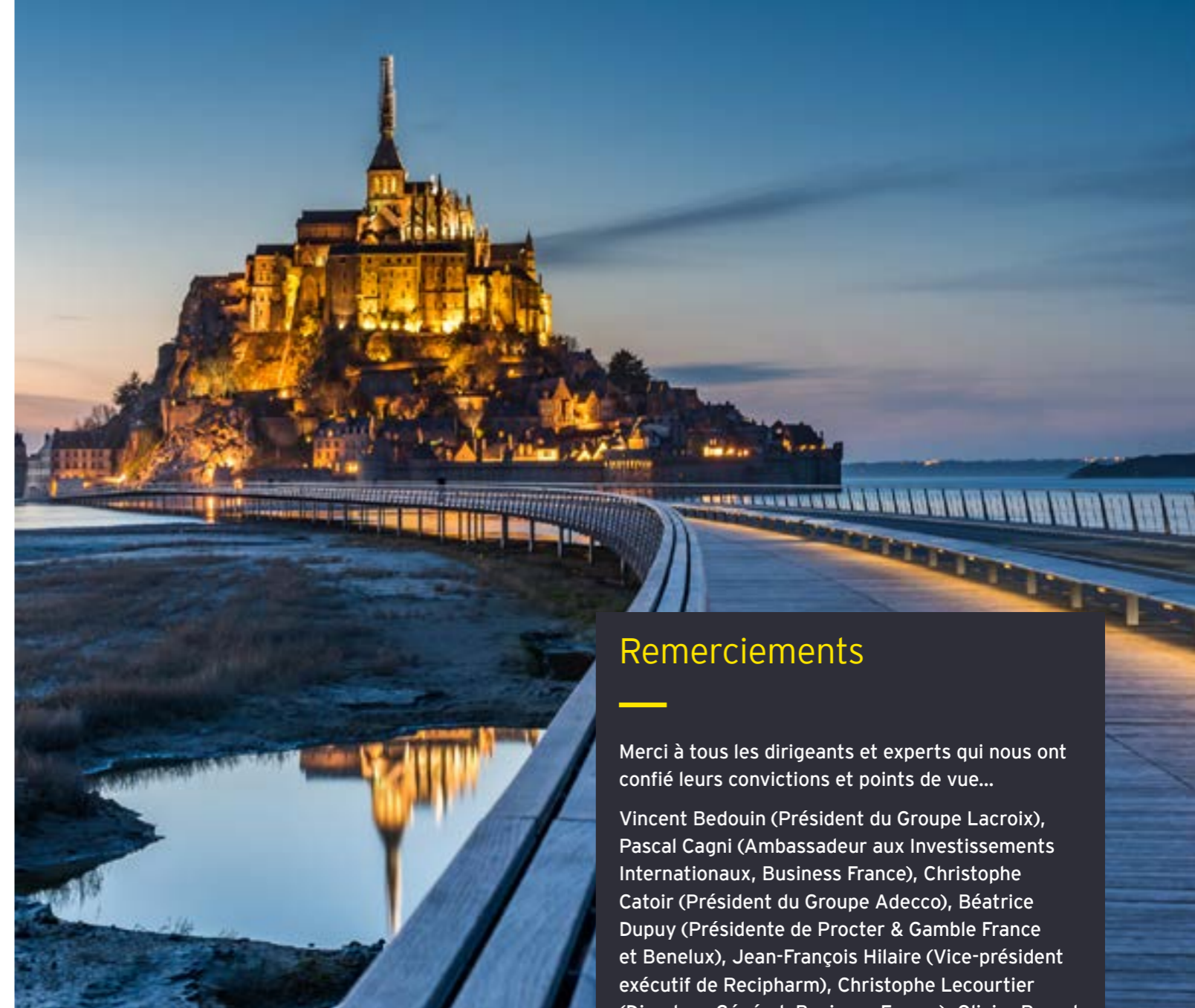
Une enquête auprès de 550 dirigeants d'entreprises à capitaux étrangers, menée entre le 22 mars et le 9 avril 2021

Pour intégrer la perception et les attentes des décideurs internationaux face à la crise de la Covid-19 sur l'ensemble du continent européen, une deuxième enquête, en ligne, a été conduite auprès de 550 dirigeants internationaux du 22 mars au 9 avril 2021. Les dirigeants ont été interrogés dans 27 pays, en anglais. Tout comme la première enquête réalisée, la structure de l'échantillon est représentative des investissements internationaux.

Le recensement des implantations internationales en France et en Europe

Depuis 1997, l'*EY European Investment Monitor* (EIM) recense le nombre de projets d'investisseurs étrangers dans une quarantaine de pays européens, y compris en Russie et en Turquie. Le recensement prend en compte les annonces publiques et fermes d'investissements porteurs de créations d'emplois et les vérifie.

Ces flux d'implantation et d'extension se situent dans une très grande variété d'activités et de secteurs, mais en excluent certains dont la logique d'implantation relève de facteurs d'attractivité, certes intéressants, mais structurellement différents des implantations industrielles, décisionnelles ou technologiques (tels que les hôtels, les surfaces de ventes ou de restauration). D'autres méthodes peuvent être utilisées pour le recensement de ce type de projets. Ainsi, celle de Business France intègre, en plus des emplois créés, les emplois maintenus par les investisseurs étrangers en France, ainsi que les créations et les sauvegardes d'emplois projetés sur 3 ans ; à l'inverse, l'*EY European Investment Monitor* se concentre sur les données au démarrage des projets, et ce de la même manière dans tous les pays européens (44 en 2020). Globalement, les tests de qualité et les croisements réalisés auprès des entreprises pour la constitution de la base de données de l'EIM permettent de garantir un niveau d'exhaustivité et de comparabilité unique en Europe.



Remerciements

Merci à tous les dirigeants et experts qui nous ont confié leurs convictions et points de vue...

Vincent Bedouin (Président du Groupe Lacroix), Pascal Cagni (Ambassadeur aux Investissements Internationaux, Business France), Christophe Catoir (Président du Groupe Adecco), Béatrice Dupuy (Présidente de Procter & Gamble France et Benelux), Jean-François Hilaire (Vice-président exécutif de Recipharm), Christophe Lecourtier (Directeur Général, Business France), Olivier Peyret (Président de Schlumberger France), Ludovic Subran (Directeur de la recherche économique du groupe Allianz), Philippe Waechter (économiste chez Ostrum AM), et aux équipes EY qui ont réalisé ou contribué à cette édition 2021 du Baromètre de l'Attractivité de la France : Hugo Alvarez, Marie-Armelle Benito, Anne-Sophie Bluzat, Lucie Byrd-Dubail, Élise Carrard, Sandrine da Cunha, Jonathan Fouasse, Cédric Foray, Éric Fourel, Amélie Fournier, Alexis Gazzo, Jakub Guzik, Jérémie Haddad, Guéric Jacquet, Famke Krumbmüller, Baptiste Leblanc, Virginie Lefebvre-Dutilleul, Anna Kukuła, Marc Lhermitte, Jean-Pierre Lieb, Aude Ménard, Alain Perroux, Fabien Piliu, Clémence Marcout, Quentin Nam, Vincent Raufast, Emmanuelle Raveau, Nicolas Rębosz, Franck Sebag, Jules Simonnet, Charlotte Thomas, Cécile Tuarze, Frantz Toussaint, Diane van der Stegen, Clément Visbecq et François Weill.

Principales sources

EY (Knowledge, EYQ, FDI Center of Excellence), BPI, Business France, FMI, FT, INSEE, JLL, McKinsey, OCDE, OCO, OFCE, Oxford Economics, Trendeo, UNCTAD.



Contact



Marc Lhermitte

Associé, EY Consulting,
Responsable du Programme Attractivité,
EMEIA
marc.lhermitte@fr.ey.com

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2021 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2103BMC099.
SCORE France N°2021-067.
ED None.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette étude a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr